

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 mai 2016



Rapport de présentation
COMPTE ADMINISTRATIF
2015

Rapporteur : Monsieur Stéphane SBRAGGIA 1er Adjoint Délégué aux Finances

BUDGET PRINCIPAL

1) LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES	5
2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8
A. LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT	8
A-1. <i>Chapitre 70 : Produits des services et du domaine</i>	9
A-2. <i>Chapitre 73 : Impôts et taxes</i>	11
A-3. <i>Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations.....</i>	15
A-4. <i>Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement</i>	20
A-5. <i>Le chapitre 002 : Résultat reporté et anticipé</i>	20
B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	21
B-1. <i>Chapitre 011 : Charges à caractère général.....</i>	23
B-2. <i>Chapitre 012 : Frais de personnel.....</i>	27
B-3. <i>Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante.....</i>	29
B-4. <i>Chapitre 66 : Les charges financières.....</i>	31
B-5. <i>Les autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement</i>	32
3) LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	33
A. LES EVOLUTIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.	33
B. LES EVOLUTIONS DES DIFFERENTES EPARGNES	34
4) LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	37
A. LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT.....	37
A-1. <i>Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves</i>	39
A-2. <i>Chapitre 13 : Subventions d'investissements reçues.....</i>	39
A-3. <i>Chapitre 16 : Dettes et emprunts</i>	41
A-4. <i>Chapitre 27 : Autres immobilisations financières</i>	42
B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	42
B-1. <i>Les opérations financières : Emprunts et dettes assimilées</i>	44
B-2. <i>Les opérations d'équipements :.....</i>	45
B-3. <i>Chapitres 45 et 48: Travaux pour le compte de tiers et sous mandats</i>	51
5) LA GESTION DE LA DETTE.....	52
6) LES OPERATIONS D'ORDRE	56
7) LES RATIOS OBLIGATOIRES	57

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

BUDGET PRINCIPAL

Dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité, le Compte Administratif termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2015 a été précédé par :

- o Le débat d'orientation budgétaire tenu le 23 Mars 2015,
- o L'adoption par anticipation des résultats du compte administratif 2014 le 07 Avril 2015
- o Le vote du budget primitif intervenu le 07 Avril 2015,
- o Les adoptions de deux décisions modificatives le 26 Octobre et 26 Novembre 2015.

Le budget 2015 a été marqué par le poids des mesures décidées par l'Etat qui a imposé de nouvelles dépenses et des réductions de recettes à la Ville. Elles concernent notamment le coût de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur une année complète, la hausse des charges salariales et la montée en puissance des péréquations.

Comme annoncé lors du DOB précédent et lors du vote du Budget Primitif 2015, les grandes orientations pour sortir de l'impasse financière programmée et annoncée ont été basées sur les recommandations des deux audits financiers et de l'audit organisationnel. Les premiers résultats se font ressentir aujourd'hui.

Les nombreux efforts de gestion réalisés sur les 9 premiers mois de gouvernance de la nouvelle majorité municipale ont permis de stabiliser voir d'améliorer sensiblement les finances communales et de terminer l'exercice budgétaire 2015 avec un résultat global positif.

Quatre éléments remarquables sont à noter :

- Le refinancement dans sa totalité de l'emprunt toxique indexé sur l'EUR/CHF,
- L'aide du département pour l'allègement des charges financières,
- La mobilisation du dispositif concernant le plan de relance de l'investissement mis en place par la Caisse des dépôts pour 968 615 €. (Cf. délibération n° 2015/315 en date du 28/09/2015),
- Une baisse des dépenses de gestion courante par rapport à l'exécution budgétaire précédente.

Pour l'année 2015, les réalisations cumulées de l'exercice toutes sections confondues s'élèvent :

➤ En dépenses à : **136 604 384.29 €** ➤ En recettes à : **141 916 542.78 €**

Soit un résultat global de clôture de : + 5 312 158.49 €

1) LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent les équilibres du Compte administratif 2015.

Exécution budgétaire 2015			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	24 285 697.24	Recettes réelles Investissement	37 459 927.03
Dépenses d'ordre Investissement	8 235 700.00	Recettes d'ordre Investissement	3 477 130.71
Dépenses investissement totales	32 521 397.24	Recettes investissement totales	40 937 057.74
Dépenses réelles Fonctionnement	94 273 479.04	Recettes réelles Fonctionnement	92 143 785.04
Dépenses d'ordre Fonctionnement	3 477 130.71	Recettes d'ordre Fonctionnement	8 235 700.00
Dépenses fonctionnement totales	97 750 609.75	Recettes fonctionnement totales	100 379 485.04
Total des Dépenses	130 272 006.99	Total des Recettes	141 316 542.78
Reprise résultat antérieur	6 332 377.30	Reprise résultat antérieur	600 000.00
Total global des Dépenses	136 604 384.29	Total global des Recettes	141 916 542.78
Résultat section investissement	+ 2 083 283.20	Résultat section fonctionnement	+ 3 228 875.29

Résultat de clôture 2015	+ 5 312 158.49
---------------------------------	-----------------------

Reports des restes à réaliser 2015			
Dépenses		Recettes	
Restes à réaliser investissement	3 514 030.19	Restes à réaliser investissement	3 872 640.72
Dépenses investissement totales	3 514 030.19	Recettes investissement totales	3 872 640.72
Restes en dépenses Fonctionnement	0.00	Restes en recettes Fonctionnement	0.00
Dépenses fonctionnement totales	0.00	Recettes fonctionnement totales	0.00
Total des reports en Dépenses	3 514 030.19	Total des reports en Recettes	3 872 640.72

Résultat de clôture reports 2015	+ 358 610.53
---	---------------------

Résultats cumulés 2015			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	42 367 804.73	Total cumulé recettes investissement	44 809 698.46
Total cumulé dépenses fonctionnement	97 750 609.75	Total cumulé recettes fonctionnement	100 979 485.04
Résultat section investissement	140 118 414.48	Résultat section fonctionnement	145 789 183.50

Résultat de clôture cumulé 2015	+ 5 670 769.02
--	-----------------------

Pour l'année 2015 le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	97 750 609.75	0.00	97 750 609.75	0.00	97 750 609.75
Recettes	100 379 485.04	600 000.00	100 979 485.04	0.00	100 979 485.04

Recettes - Dépenses	2 628 875.29	600 000.00	3 228 875.29	0.00	3 228 875.29
----------------------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

Résultat	→	+ 3 228 875.29
-----------------	---	-----------------------

Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	32 521 397.24	6 332 377.30	38 853 774.54	3 514 030.19	42 367 804.73
Recettes	40 937 057.74		40 937 057.74	3 872 640.72	44 809 698.46

Recettes - Dépenses	8 415 660.50	-6 332 377.30	2 083 283.20	358 610.53	2 441 893.73
----------------------------	---------------------	----------------------	---------------------	-------------------	---------------------

Résultat	→	+ 2 441 893.73
-----------------	---	-----------------------

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Résultats cumulés CA 2015	+ 11 044 535.79	-5 732 377.30	+ 5 312 158.49	+ 358 610.53	+ 5 670 769.02

Le résultat des réalisations de l'exercice 2015, hors comptabilisation des restes à réaliser, est excédentaire de 11 044 535.79 euros.

Après intégrations des résultats de clôture constatés du compte de gestion 2013 du budget annexe du parking du Diamant vers le budget principal, les résultats du compte administratif de la Ville sont en concordance avec ceux du compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Intégration gestion parking 2013	Résultat de clôture 2015
Investissement	- 6 332 377.30		+ 8 415 660.50	- 31 283.89	+ 2 051 999.31
Fonctionnement	+ 3 206 313.59	-2 606 313.59	+ 2 628 875.29	+ 69 836.66	+ 3 298 711.95
Total	- 3 126 063.71	-2 606 313.59	11 044 535.79	+ 38 552.77	5 350 711.26
	+ 5 312 158.49				

Les grandes masses financières depuis le CA 2011 en opérations réelles et hors affectations des résultats sont détaillées dans le tableau suivant :

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Recettes de fonctionnement	87 536 089	90 124 687	91 857 328	92 569 245	92 143 785
Dépenses de fonctionnement	80 520 122	81 595 999	86 373 787	89 222 893	94 273 479
Recettes d'investissement	41 128 317	16 292 516	30 306 630	29 730 048	34 853 613
Dépenses d'investissement	50 936 407	28 076 018	37 152 147	31 052 880	24 285 697
Résultat propre à l'exercice	- 2 792 124	-3 254 814	- 1 361 977	+ 2 023 520	+ 8 438 222

Le détail des fonds de roulement sont repris dans le tableau ci après :

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Fonds de roulement en début d'exercice	+ 2 259 332	- 532 792	-3 787 607	- 5 149 584	- 3 126 064
Résultat de l'exercice	- 2 792 124	-3 254 814	- 1 361 977	+ 2 023 520	+ 8 438 222
Fonds de roulement en fin d'exercice	- 532 792	-3 787 607	- 5 149 584	- 3 126 064	+ 5 312 158

Les prévisions budgétaires étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat est influencé par les taux de réalisations en fonctionnement et en investissement.

Le facteur déterminant de ces écarts nous amène à rappeler dans le présent document, non seulement les montants réalisés, mais aussi les montants des prévisions budgétaires ainsi que les taux de réalisation. Il est également rappelé, à titre de comparaison, les montants réalisés pour la période 2013-2015.

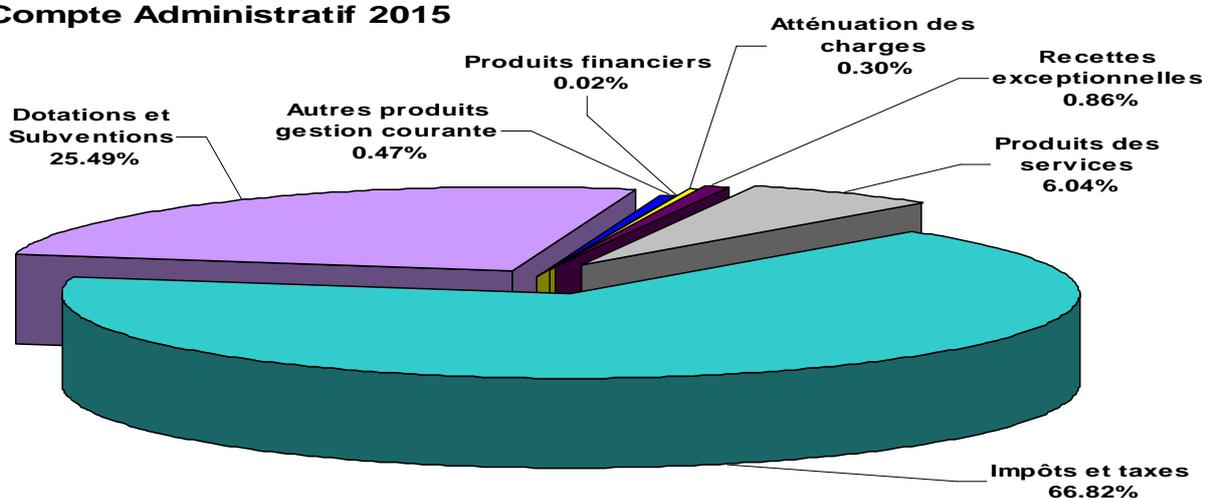
2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les ressources de fonctionnement

Les recettes globales de fonctionnement totalisent 100 379 485.04 € et le taux de réalisation atteint les 102.29 %.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2015 (BP + DM)	Réalisations 2015	% réalisé	% titres émis
CHAP 70	Produits des services	5 387 309.00	5 564 594.70	103.29	5.54
CHAP 73	Impôts et taxes	61 105 794.00	61 571 522.56	100.76	61.34
CHAP 74	Dotations et Subventions	22 200 943.00	23 487 856.63	105.80	23.40
CHAP 75	Autres produits gestion courante	495 000.00	429 380.51	86.74	0.43
CHAP 013	Atténuation des charges	287 000.00	279 329.81	97.33	0.28
Total des recettes réelles de gestion		89 476 046.00	91 332 684.21	102.07	90.99
CHAP 76	Produits financiers	315 800.00	15 801.87	5.00	0.02
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	100 000.00	795 298.96	795.30	0.79
Total des recettes réelles		89 891 846.00	92 143 785.04	102.51	91.80
CHAP 042	Opérations d'ordre	8 235 700.00	8 235 700.00	100.00	8.20
Total des recettes		98 127 546.00	100 379 485.04	102.29	100.00

Compte Administratif 2015



STRUCTURE DÉTAILLÉE DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

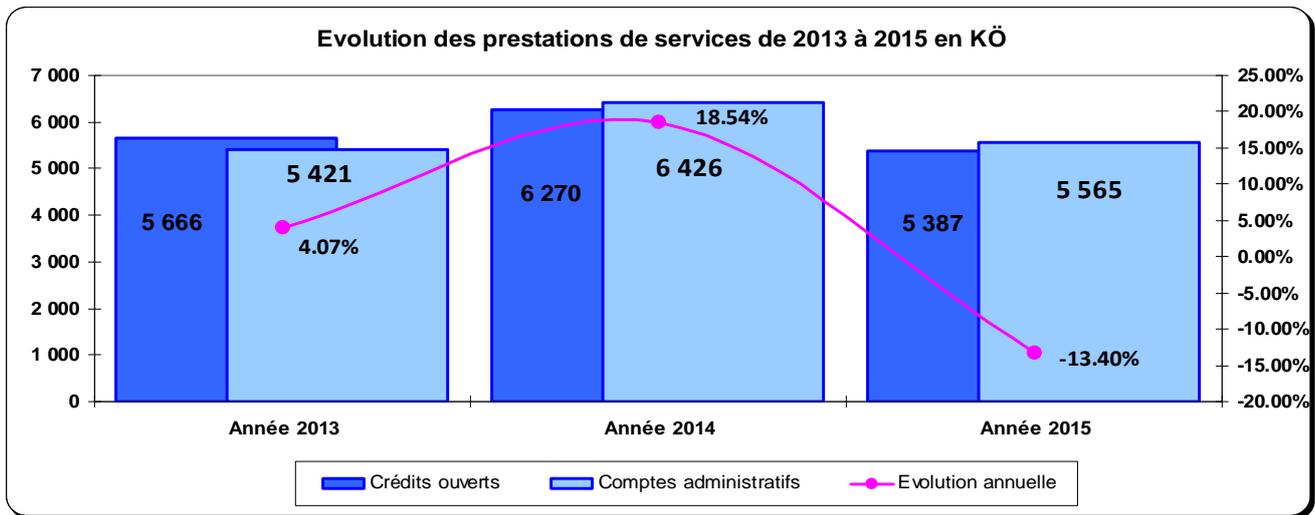
En 2015 les recettes réelles de fonctionnement sont en diminution de 0.46 % soit 425 460 euros de moins par rapport à l'année 2014. Les recettes réelles représentent 1 375 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 624 € par habitant.

Nature	Intitulés	CA 2013	CA 2014	CA 2015
CHAP 70	Produits des services	5 420 980	6 426 146	5 564 595
CHAP 73	Impôts et taxes	58 950 201	59 329 851	61 571 522
CHAP 74	Dotations et Subventions	24 779 069	24 582 651	23 487 857
CHAP 75	Autres produits gestion courante	1 462 991	1 220 056	429 381
CHAP 013	Atténuation des charges	354 041	336 176	279 330
Total recettes de gestion		90 967 282	91 894 880	91 332 685
CHAP 76	Produits financiers	18 585	17 198	15 802
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	871 461	657 167	795 299
Total des recettes réelles		91 857 328	92 569 245	92 143 785
CHAP 042	Opérations d'ordres	1 780 000	1 680 000	8 235 700
Total des recettes		93 637 328	94 249 245	100 379 485

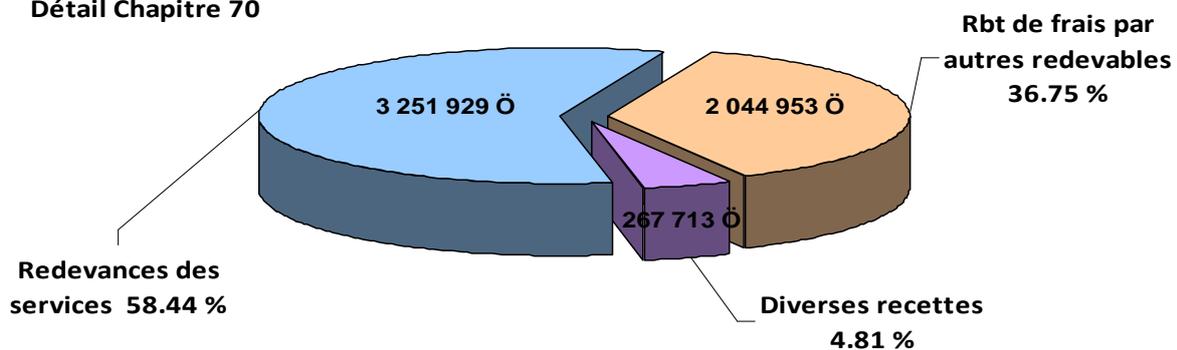
A-1. Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

en k€	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Crédits ouverts	5 666	6 270	5 387
Comptes administratifs	5 421	6 426	5 565
Evolution annuelle	4.07 %	18.54 %	- 13.40 %
Taux de réalisation	95.67 %	102.49 %	103.29 %

Les recettes du chapitre 70 sont en nette diminution par rapport à l'exercice précédent. Elles totalisent 5 .565 millions d'euros et représentent un peu plus de 6 % des recettes réelles de fonctionnement. Le taux de réalisation pour 2015 est de 103,29 %.



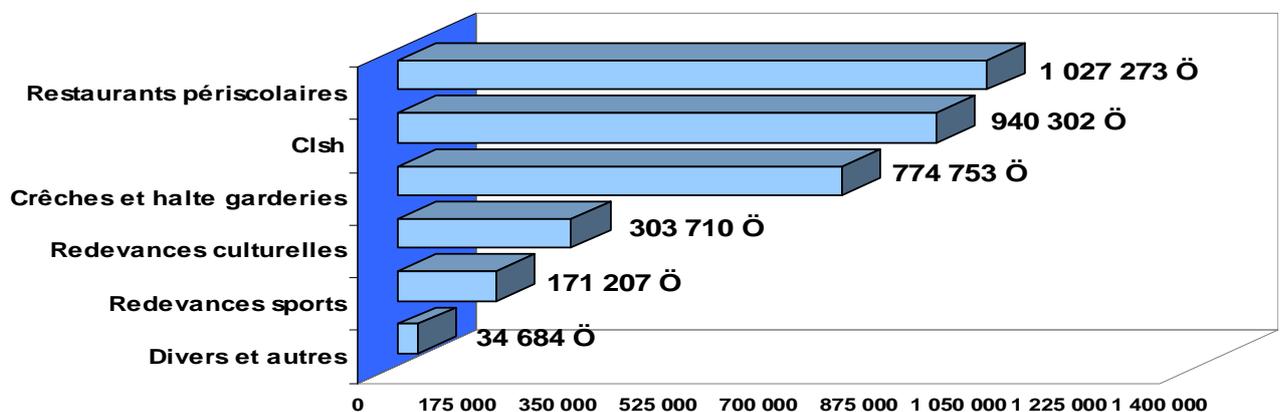
Détail Chapitre 70



La forte diminution constatée en 2015 de ce chapitre découle de la fin de la comptabilisation des remboursements des dépenses de fluides (eau électricité fuel et maintenance des chaufferies) par la régie du port de plaisance et la régie de la Halle des sports. Ainsi les remboursements effectués par les autres redevables passent de 1.038 millions constatés en 2014 à 0.253 millions en 2015

Ce chapitre enregistre également les remboursements par la Capa pour des prestations rendues par les services municipaux pour 437 361 €, ainsi que les remboursements par les budgets annexes, la régie du port et les budgets satellites, des personnels mis à disposition soit un total cumulé de 1 304 997 €.

Les produits des services et les produits domaniaux comptabilisent les recettes encaissées auprès des usagers. Elles totalisent au CA 2015 un montant de 3 251 929 € selon le détail ci après.

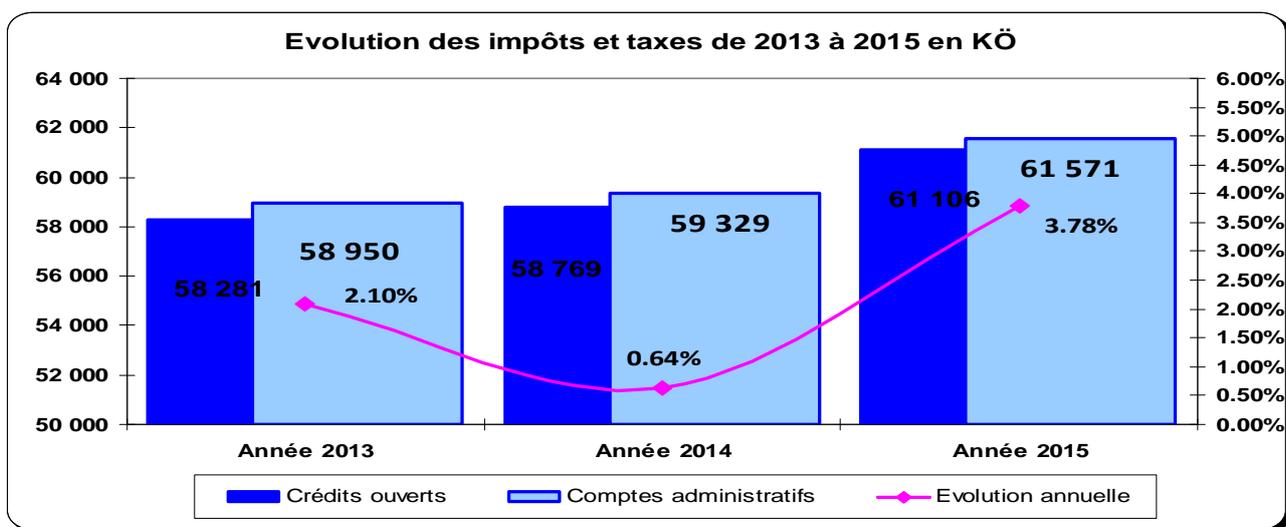


Détails des Redevances des services art 706..

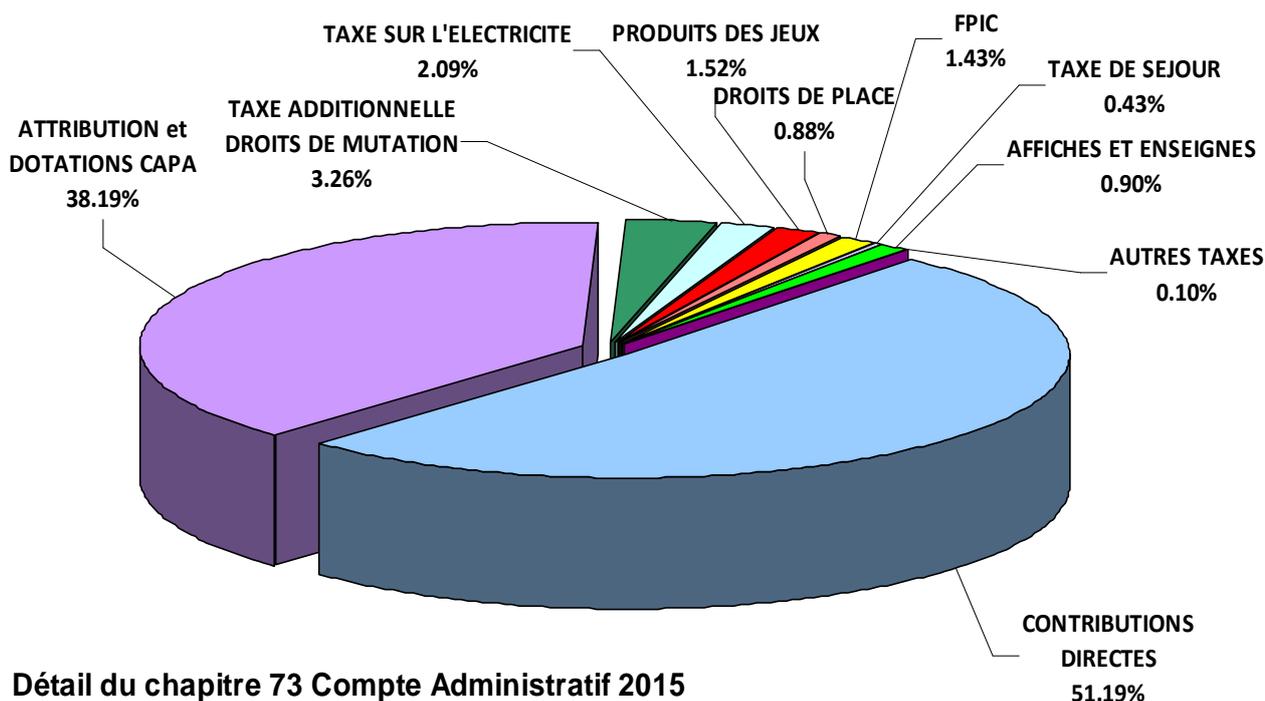
A-2. Chapitre 73 : Impôts et taxes

en k€	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Crédits ouverts	58 281	58 769	61 106
Comptes administratifs	58 950	59 329	61 571
Evolution annuelle	2.10 %	0.64 %	3.78 %
Taux de réalisation	101.15 %	100.95 %	100.76 %

Ce chapitre budgétaire représente près de 67 % des recettes réelles de fonctionnement. Premier pôle de ressources de la section, il enregistre une progression de 2 241 670 euros par rapport aux réalisations 2014.



Au sein du chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien et les autres taxes.



➤ Les contributions directes

Le produit fiscal perçu en 2015 totalise 31 519 138 € et représentent 51.19 % du chapitre budgétaire. Cette recette dite "impôt ménages" (la Ville perçoit la taxe d'habitation et les taxes foncières) enregistre une progression de 5.74 % par rapport à la recette constatée en 2014 (pour mémoire 29 809 524 €).

Elle comprend :

- Le produit issu des rôles généraux émis au titre de l'année en cours,
- Le produit issu des rôles supplémentaires, rôles rectificatifs émis par les services fiscaux.

En 2015 les taux communaux appliqués ont été les suivants:

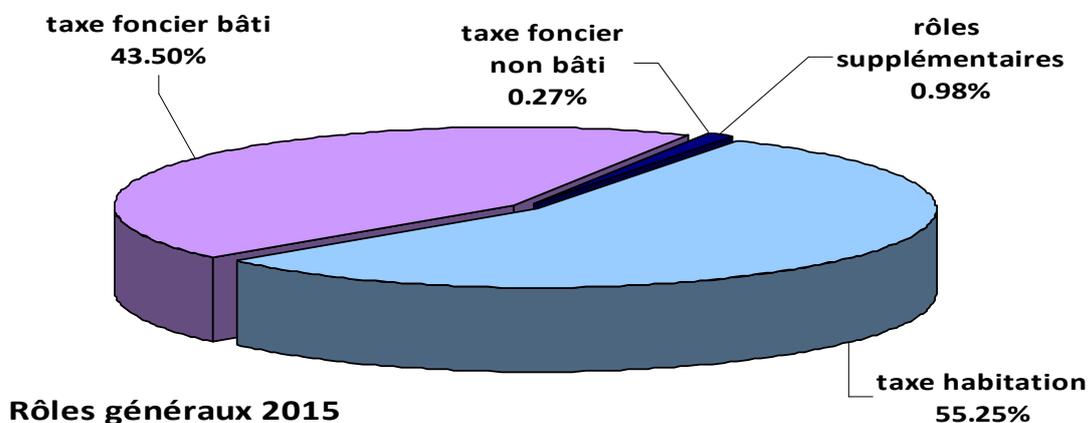
- Taxe d'habitation : 22.72 % (taux inchangé par rapport à 2014)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.24 % (taux inchangé par rapport à 2014)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.40 % (taux appliqué modifié)

Les recettes fiscales supplémentaires levées par la taxe foncière bâtie ont été « compensées » en montant par une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée par la Communauté d'agglomération. Le taux de la TFB voté lors du budget primitif 2015 a été majoré de 8.11 % ; il a évolué de 17.02 % à 18.40 %.

Notons également que la Loi de finances 2015 a prévu l'application d'un coefficient de majoration forfaitaire de 0.9 %. Ce coefficient, qui correspond à la prise en compte de l'inflation, s'applique à l'ensemble des valeurs locatives servant d'assiette au calcul de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Tableau récapitulatif des évolutions des bases et des contributions perçues de 2013 à 2015.

ETAT 1288 M	BASES		
	2013	2014	2015
TH	74 189 033	75 209 219	76 647 530
FB	71 689 738	72 275 193	74 520 264
FNB	217 536	213 248	184 065
Produits nets	29 157 930	29 487 378	31 211 160
Rôles supplémentaires	219 210	322 146	307 978
Contributions perçues	29 377 140	29 809 524	31 519 138
Croissance en euros	738 127	432 384	1 709 614
Evolution en %	2.58 %	1.47 %	5.74 %



Rôles généraux	Montants perçus 2013	Montants perçus 2014	Montants perçus 2015	Evolution 2014/2015	
				En €	En %
taxe habitation	16 855 748	17 087 534	17 414 319	+ 326 785	+ 1.91 %
taxe foncier bâti	12 201 593	12 301 238	13 711 729	+ 1 410 491	+ 11.45 %
taxe foncier non bâti	100 589	98 606	85 112	- 13 494	- 13.68 %
rôles supplémentaires	219 210	322 146	307 978	- 14 168	- 4.40 %
Total du Produit Fiscal	29 377 140	29 809 524	31 519 138	+ 1 709 614	+ 5.74 %

➤ **Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien :**

Ces dotations représentant 38.19 % du chapitre ont pour but de neutraliser financièrement les transferts de charges et de recettes entre la ville et la communauté d'agglomération ; elles découlent de la neutralisation du passage en TPU et la compensation de transfert de compétences vers la CAPA.

- La Dotation de Compensation versée par la CAPA n'a pas évoluée en 2015, elle représente la somme de 19 664 711 €.
- La Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes a légèrement progressé; ainsi 3 849 922.50 € ont été reversés à la commune par la Capa à ce titre contre 3 832 156 € en 2014.

➤ **Le FPIC**

L'article 144 de la loi de finance initiale 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme appelé fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Selon les divers mécanismes de répartition dite de " droit commun " la commune a perçu un montant de 880 396 €.

FPIC en €	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Montants perçus	158 108	424 955	668 156	880 396
Evolution annuelle	-	+ 168.78 %	+ 57.23 %	+ 31.77 %

➤ **Les autres taxes indirectes**

Elles représentent 10.62 % du chapitre 73 et totalisent 5.657 millions d'euros en progression de 5.64 %. Le tableau suivant retrace les principaux produits issus de la fiscalité indirecte perçus cette année et leur évolution entre le CA 2014 et le CA 2015.

INTITULE	Réalisations CA 2014	Réalisations CA 2015	Evolution 2015 -2014
TAXE ADDITION. AUX DROITS DE MUTATIONS	1 724 413	2 010 289	+ 285 876
TAXE SUR L'ELECTRICITE	1 307 815	1 288 978	- 18 837
PRODUITS DES JEUX DANS LES CASINOS	903 683	897 742	- 5 941
AFFICHES, RECLAMES, ENSEIGNES	545 060	556 691	+ 11 631
DROIT DE PLACE	589 777	540 646	- 49 131
DROIT DE STATIONNEMENT	53 648	62 650	+ 9 002
AUTRES TAXES	37 098	37 286	+ 188
TAXES DE SEJOUR	193 811	263 073	+ 69 262
TOTAUX	5 355 304	5 657 355	+ 302 051

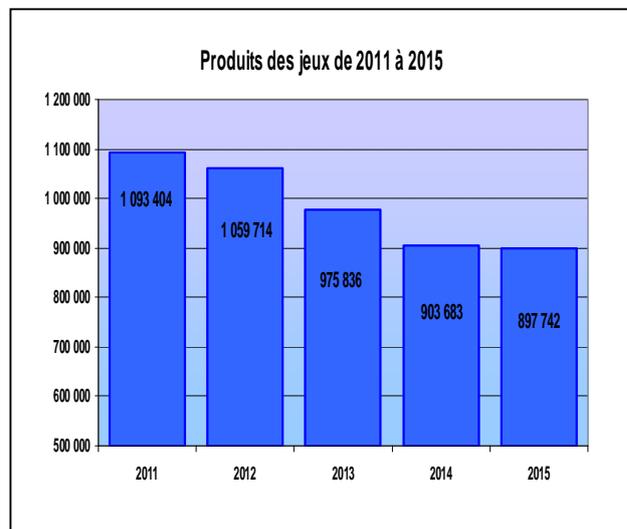
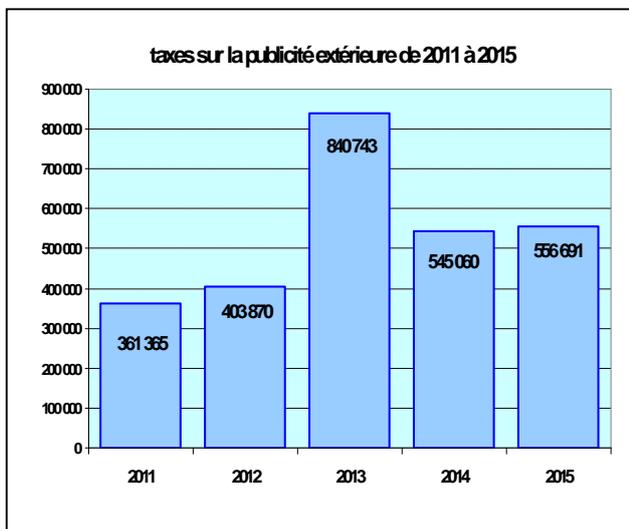
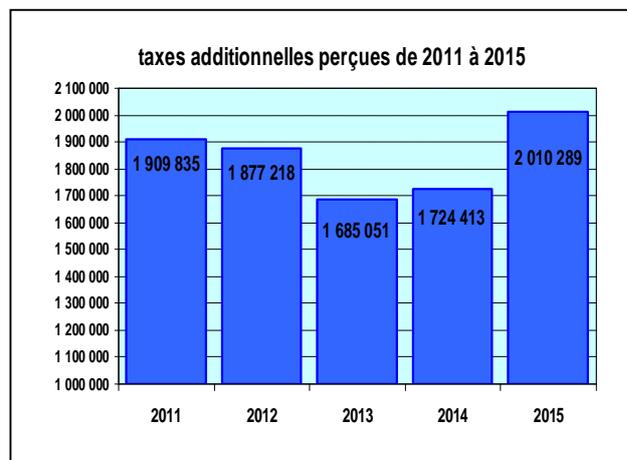
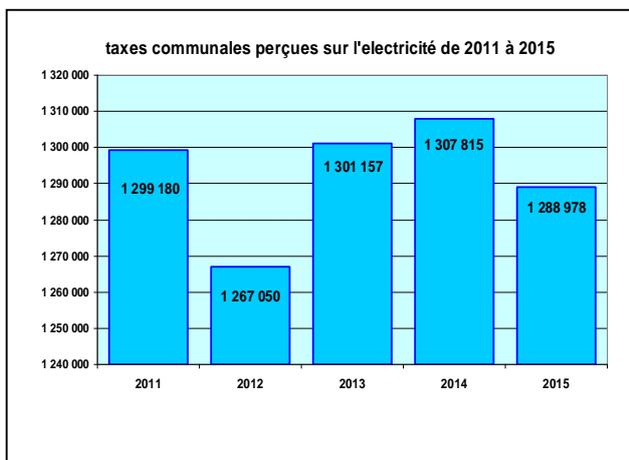
- La taxe sur l'électricité encaissée en 2015 est de 1,289 millions d'euros. La loi de décembre 2011, sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, a réformé la taxe sur l'électricité pour adapter le système de taxation français au droit communautaire. Alors que la taxe reposait jusque là sur le montant des factures acquittées par les consommateurs, elle est assise depuis 2012 sur la quantité d'énergie fournie. Sur cette consommation réelle est appliqué un tarif défini par la loi et un coefficient multiplicateur fixé par la commune.

- Le produit de la taxe additionnelle atteint 2.010 millions d'euros ; cet impôt qui frappe les mutations de propriété, et dont tous les paramètres de perception sont fixés par l'Etat, est le reflet de l'activité du marché immobilier. Après deux années de stagnation cette recette traduit les signes de bonne santé du marché immobilier sur notre territoire.

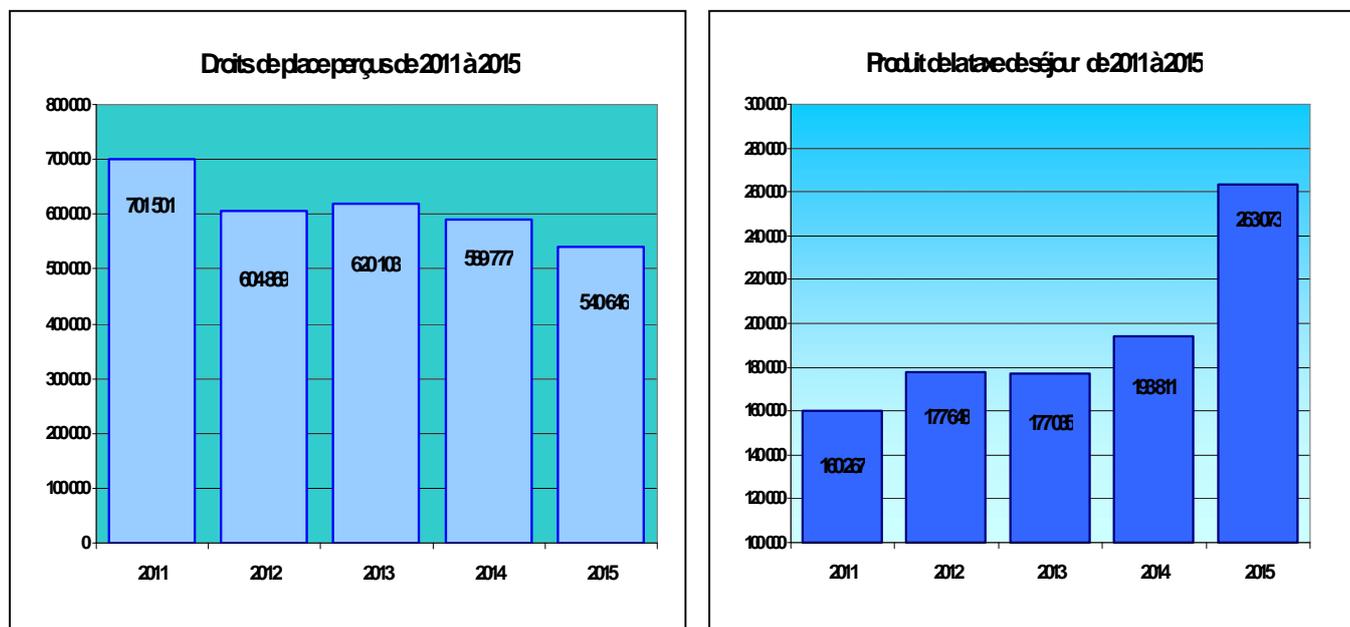
- La taxe perçue sur la publicité extérieure et votée dans le cadre de la modernisation de l'économie en 2008 a remplacé les différentes taxations communales sur les affiches, panneaux affichages et enseignes. Cette taxe unique s'est substituée automatiquement à compter de 2009 aux anciennes taxes sur les emplacements publicitaires fixes perçues jusqu'alors. La forte hausse constatée sur l'exercice 2013 est liée à la refacturation de rattrapages des années antérieures suite à une meilleure prise en compte des dispositifs d'enseignes et de publicités. Il atteint aujourd'hui son rythme de croisière. Le total des titres émis sur l'exercice 2015 est de 556 691 €.

- Le prélèvement sur le produit des jeux de Casino atteint 897 742 € euros en constante diminution depuis 2011. La commune a également perçu cette année 37 285 € au titre de la loi de Mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.

Les graphismes suivants retracent les évolutions de ces quatre principaux impôts indirects perçus pour les périodes 2011-2015.



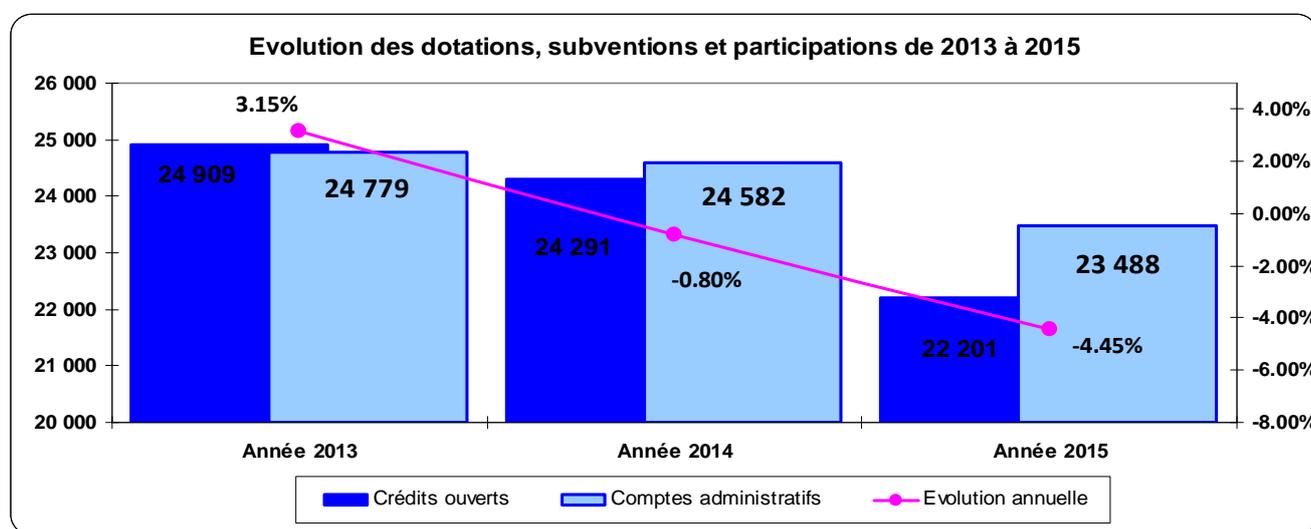
Pour conclure ce chapitre, la ville bénéficie également d'un certain nombre d'autres taxes indirectes parmi lesquels on peut citer les taxes d'occupation du domaine public et droits de place ainsi que la taxe de séjour. Leurs évolutions sont liées en grande partie à la conjoncture économique et aux modifications d'application de la Loi de finances 2015 notamment pour le calcul de la taxe de séjour.



A-3. Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

en k€	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Crédits ouverts	24 909	24 291	22 201
Comptes administratifs	24 779	24 582	23 488
Evolution annuelle	3.15 %	-0.80 %	-4.45 %
Taux de réalisation	99.48 %	101.20 %	105.80 %

Deuxième poste de recettes au sein de la section de fonctionnement, ce chapitre budgétaire regroupe les concours financiers de l'Etat et les subventions de fonctionnement provenant des divers financeurs institutionnels. Il totalise 23 487 857 € en diminution de 4.45 % par rapport au CA 2014.

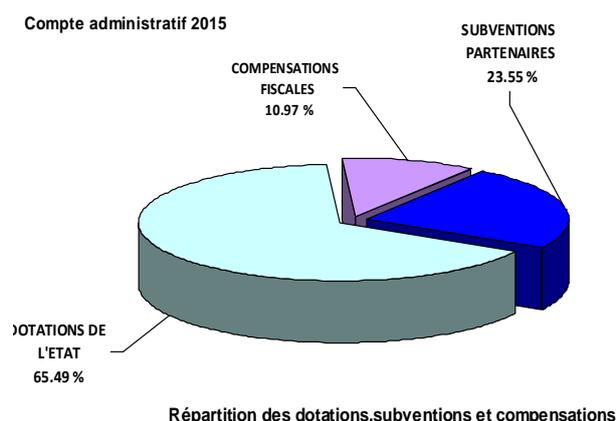


Trois blocs de recettes sont identifiables au sein du chapitre 74 :

* Les dotations de l'Etat relevant principalement de la loi de finances.

* Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national.

* Les subventions et participations versées par les organismes partenaires.



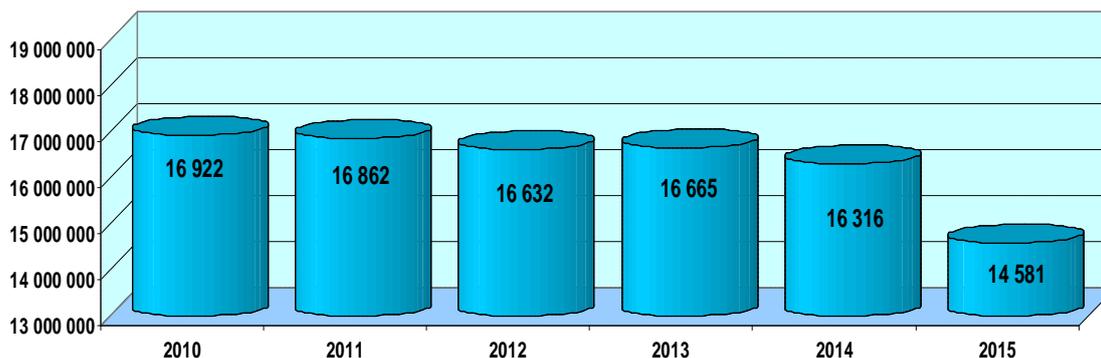
➤ Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 15 381 420 euros en diminution de plus de 10 % par rapport à l'an passé. Ces dotations sont en très net recul depuis plusieurs années. Le projet de loi de finances 2015 a prévu une diminution de 3,67 Mds€ des concours financiers de l'Etat se répartissant entre les différents niveaux des collectivités, soit 2 071 M€ pour les communes et intercommunalités, 1 148 M€ pour les départements et 451 M€ pour les régions. La diminution s'applique également au prorata des recettes réelles de fonctionnement. La baisse s'impute pour chaque commune, en premier lieu, sur le montant de la dotation forfaitaire puis en deuxième lieu, sur les compensations d'exonérations fiscales. En outre le mode de calcul de la DGF, principal fonds de concours, est profondément modifié ; celle-ci n'est plus indexée sur des indicateurs économiques mais est fixée chaque année par la loi de finances en fonction des objectifs de l'Etat et des différents contraintes économiques et financières.

Dotations de l'Etat	2011	2012	2013	2014	2015
Dotation Forfaitaire	14 179 898	14 091 495	14 188 749	13 664 544	11 894 517
Dotation Solidarité Urbaine	1 216 580	1 216 580	1 216 580	1 216 580	1 216 580
Dotation Nationale de Péréquation	1 465 934	1 324 660	1 260 420	1 435 113	1 470 326
Total DGF	16 862 412	16 632 735	16 665 749	16 316 237	14 581 423
Dotation Générale de Décentralisation	764 355	763 093	771 984	759 984	769 984
Autres dotations	43 713	29 628	29 515	29 770	30 013
Total des Dotations	17 670 480	17 425 456	17 467 248	17 105 991	15 381 420
Evolution en €	- 64 324	-245 024	+ 41 792	- 361 257	- 1 724 571
Evolution en %	- 0.37 %	- 1.38 %	+ 0.24 %	- 2.07 %	- 10.08 %

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ; elle est composée de la Dotation Forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation. Globalement, la DGF d'Ajaccio, après la mise en œuvre de "la ponction individuelle pour le pacte de confiance et solidarité", passe donc de 16,316 M€ à 14,581 M€ entre 2014 et 2015 soit une perte sèche de 1 734 814 euros.

Dotation Globale de Fonctionnement de 2010 à 2015 en KÖ



Cette baisse historique sera prolongée en 2016 et 2017 pour le même montant conduisant à une diminution envisagée de 5.6 millions au terme de l'année 2017. De même, les allocations compensatrices d'exonération de fiscalité locale versées par l'Etat seront également réduites. Ces diminutions seront également renouvelées chaque année jusqu'en 2017. Ce contexte pèsera de façon très importante à l'avenir sur les finances de la ville.

La Dotation Forfaitaire est le premier concours de l'Etat. La loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 réforme les modalités de calcul de la dotation forfaitaire des communes pour l'année 2015.

Pour rappel, la dotation forfaitaire pour l'année 2014 était composée de cinq composantes :

Une dotation de base, une dotation de superficie, un complément de garantie, une part « compensations » correspondant à l'ancienne compensation « part salaires » (CPS) de la taxe professionnelle ainsi qu'à la compensation des baisses de dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP) supportées par certaines communes entre 1998 et 2001.

Deux écrêtements : Un écrêtement du complément de garantie et un écrêtement sur la part « compensations part salaires ».

Deux minorations: La contribution au redressement des finances publiques et la participation au financement de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris.

Depuis 2011 son évolution était la suivante :

Détail dotation forfaitaire notifiée	2011	2012	2013	2014
Dotation de base	8 056 859	7 968 456	8 128 918	8 295 662
Dotation de superficie	26 439	26 439	26 439	26 439
Complément de garantie	5 849 433	5 849 433	5 786 225	5 763 520
Compensation baisse DCPT	247 167	247 167	247 167	247 167
Contribution au redressement	-	-	-	- 668 244
Total de la dotation	14 179 898	14 091 495	14 188 749	13 664 544

Le III de l'article L.2334-7 du code général des collectivités territoriales a modifié l'architecture de la dotation forfaitaire des communes en 2015. Cette dotation est désormais calculée à partir des éléments suivants :

- la dotation forfaitaire notifiée en 2014 (c'est-à-dire intégrant la contribution au redressement des finances publiques 2014) fait l'objet de trois retraitements.
 - ☞ La prise en compte de l'évolution de la population DGF entre 2014 et 2015.
 - ☞ Le financement de la péréquation et des emplois internes de la DGF (population et intercommunalité) par un écrêtement péréqué de la dotation forfaitaire.
- La contribution au redressement des finances publiques pour 2015 représente 1,84 % des recettes réelles de fonctionnement 2013 des communes.

Détail dotation forfaitaire notifiée	2014	2015
Dotation de base n-1 retraitée	13 664 544	13 659 546
Part dynamique de la population		- 63 280
Ecrêtement péréqué		- 32 403
Contributions au redressement des finances publiques		- 1 669 346
Total de la dotation	13 664 544	11 894 517

Selon les règles de répartition adoptées en 2012, le montant de la **Dotation de Solidarité Urbaine** est identique à celui perçu ces dernières années. Selon l'indice synthétique de ressources et de charges sur les 972 communes françaises de plus de 10.000 habitants, les communes classées entre les rangs 486 et 729 voient leur dotation figée en valeur. Occupant en 2015 le 616^{ème} rang, la commune reste éligible mais son montant n'évolue pas.

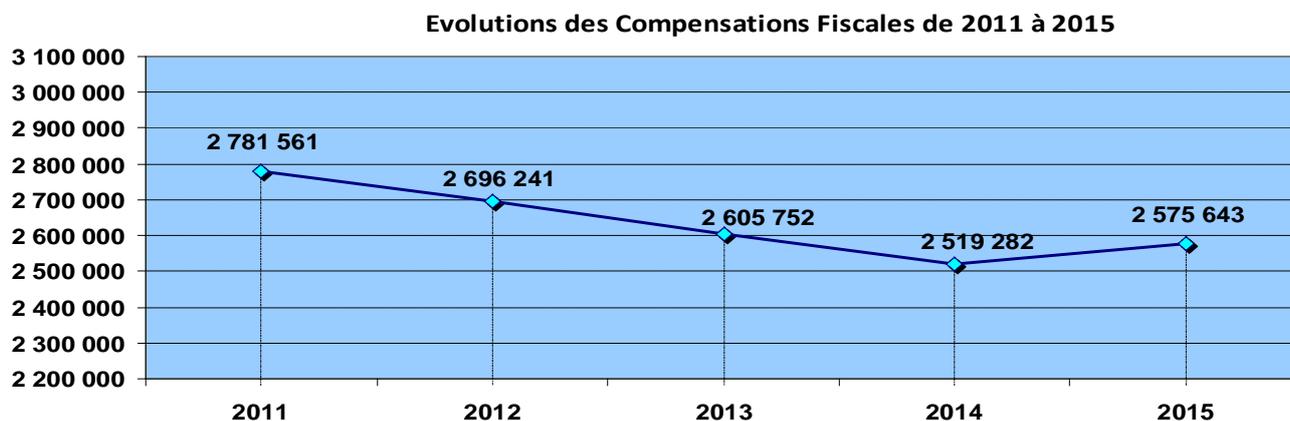
La Dotation Nationale de Péréquation, dernière composante de la DGF dépend de deux critères principaux : le potentiel financier et l'effort fiscal. Le potentiel financier désigne le niveau de richesse théorique d'un territoire, il constitue le critère principal des dotations de péréquation. La loi de finances 2012 a intégré la suppression de la TP et son remplacement par un nouveau « panier » de ressources fiscales dans le calcul du potentiel financier. Le rapprochement du potentiel financier de la commune à celui de la moyenne de la strate est favorable pour la commune. Pour 2015 le montant perçu est de 1 470 326 € soit 35 213 € de plus que l'exercice 2014.

La ville d'Ajaccio est également éligible à la **Dotation Générale de Décentralisation** instituée pour compenser les charges résultant de transferts de compétences spécifiques. Pour 2015 la somme perçue est de 769 984 € au titre des services communaux d'hygiène et de santé.

Les autres dotations de compensation concernent : **la dotation de recensement** pour 14 923 € et **la dotation pour les titres sécurisés** pour 15 090 €. (Montants sensiblement identiques à ceux perçus les années précédentes).

➤ Les compensations fiscales

Ces dotations ont pour objectif de compenser les pertes de recettes en raison des mesures d'allègements fiscaux décidées par l'Etat au profit des contribuables. Seules les compensations en matière de taxe d'habitation évoluent à la hausse. Il convient de noter la forte baisse et continue des compensations de l'Etat au titre des exonérations en matière de taxe professionnelle et de taxe foncière depuis 2010. Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux totalisent 2 575 643 € en progression de 2.24 % par rapport au CA 2014.

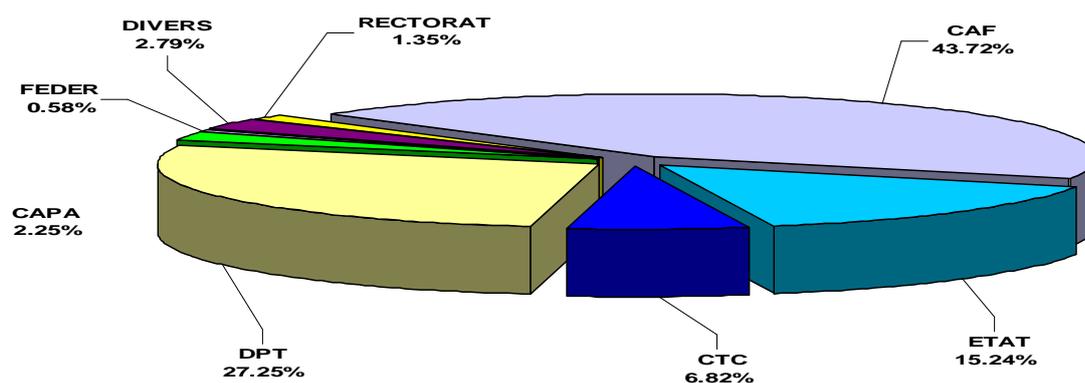


Les détails de ces compensations de l'Etat vous sont présentés dans le tableau suivant.

Compensations fiscales	2011	2012	2013	2014	2015
Compensation de la T.P Evolution en €	540 723 - 43 277	452 026 - 88 697	378 237 - 73 789	297 712 -80 525	196 690 - 101 022
Compensation de la T.H Evolution en €	2 053 179 + 29 593	2 078 170 + 24 991	2 073 686 - 4 484	2 074 971 + 1 285	2 265 022 + 190 051
Compensation de la T.F Evolution en €	187 659 - 16 945	166 045 - 21 614	153 829 -12 216	146 599 - 7 230	113 931 - 32 668
Total des Compensations Evolution en € Evolution en %	2 781 561 - 30 629 - 1.10%	2 696 241 - 85 320 - 3.06%	2 605 752 - 90 489 -3.36%	2 519 282 - 86 470 - 3.31%	2 575 643 + 56 361 + 2.24 %

➤ Les subventions et participations de fonctionnement

Il s'agit des subventions obtenues auprès des différents partenaires co-financeurs dans le cadre de conventions de partenariat 5.530 millions d'euros ont été perçus.



DETAIL EN % DES DIFFERENTS PARTENAIRES

L'élément remarquable et principal de la structure de la section de fonctionnement du budget 2015 est à spécifier. Il s'agit de l'aide exceptionnelle du conseil départemental destinée à alléger les charges financières de la commune.

Montants alloués	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Allègement Intérêts	1 507 338.08 €	1 561 734.25 €	1 433 684.67 €

Pour 2015, hors aide spécifique du département, le montant des aides de la part de nos divers partenaires 'est élevé à 4 423 456 €.

La Caisse d'Allocation Familiale reste le principal financeur pour toutes les actions engagées par la Ville autour de la petite enfance et de la jeunesse. A ce titre la CAF de la Corse du sud a versé dans les caisses du Receveur municipal 2,418 millions d'euros au titre de sa participation au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement, des crèches municipales et du dispositif « contrat-enfance » mais aussi au titre des diverses activités des maisons de quartiers.

Quant à l'Etat, ses subventions portent essentiellement sur des aides à l'emploi à hauteur de 832 611.68 €. Le détail par catégories d'aide est le suivant :

- Contrats emploi d'avenir : 434 559.78 €
- Contrats CUI CAE : 383 716.90 €
- Contrats apprentissage : 14 335.00 €

La ville a également bénéficiée de 74 516 € provenant du Rectorat de la Corse au titre du fonds d'amorçage pour le remboursement des frais occasionnés dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires au titre du premier trimestre scolaire 2015/2016.

A-4. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 75, 76 et 77. Elles représentent 1,52 % des recettes totales de la section.

➤ Le chapitre 013 Atténuations de charges

Ce chapitre totalise au compte administratif 2015 279 329.81 €. Il recouvre pour l'essentiel des remboursements de rémunérations et de maladie du personnel communal pour 67 785.81 € ainsi que la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch pour un montant constaté au 31 Décembre 2015 de 211 544 €.

➤ Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 429 380.51 € et inclut les revenus des immeubles pour 325 957.98 euros ainsi que les redevances versées par les concessionnaires à hauteur de 103 422.53€.

➤ Le chapitre 76 Produits financiers

Ce chapitre enregistre les gains sur échange de taux d'intérêts pour un montant de 15 801.87 €.

➤ Le chapitre 77 Produits exceptionnels

Ce chapitre retrace principalement les produits de cessions des immobilisations à hauteur de 687 556.11 € et les indemnités dues par les compagnies d'assurances au titre des sinistres, des tiers condamnés par un tribunal voir de recettes que nous ne pouvons classées dans aucun des chapitres budgétaires détaillés précédemment pour un total de 107 742.85 €.

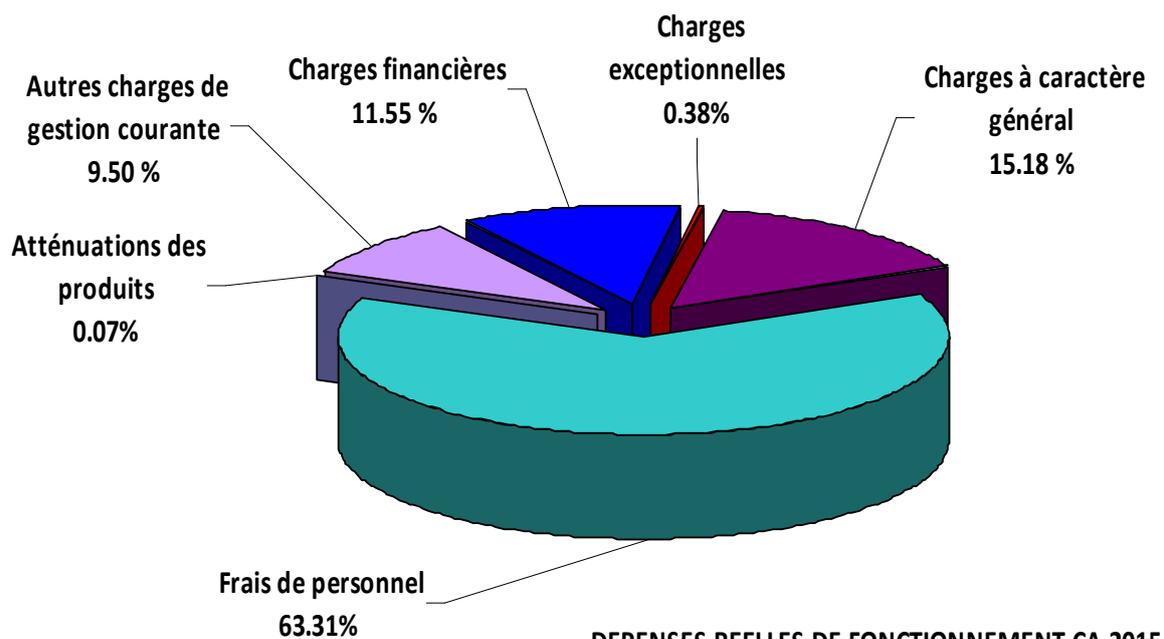
A-5. Le chapitre 002 : Résultat reporté et anticipé

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement il avait été décidé d'intégrer par anticipation le résultat de l'exercice 2014. Ainsi 600 000 € ont été affectés dès le vote du budget primitif 2015 au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 97 750 609.75 €. Le taux de réalisation est de 99.01 %, inférieur aux crédits ouverts. Le détail des dépenses de fonctionnement du compte administratif 2015 est le suivant :

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2015 (BP + DM)	Réalisations 2015	% réalisé	% mandats émis
CHAP 011	Charges à caractère général	15 224 311.00	14 310 637.02	94.01	14.64
CHAP 012	Charges de personnel	59 700 000.00	59 688 768.25	99.98	61.06
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	9 082 117.00	8 957 335.33	98.63	9.16
CHAP 014	Atténuations des produits	71 797.00	66 797.00	93.04	0.07
Total des dépenses réelles de gestion		84 078 225.00	83 023 537.60	98.74	84.93
CHAP 66	Charges financières	11 359 070.00	10 887 590.44	95.85	11.14
CHAP 67	Charges exceptionnelles	487 400.00	362 351.00	74.34	0.37
Total des dépenses réelles		95 924 695.00	94 273 479.04	98.28	96.44
CHAP 042	Opérations d'ordres	2 802 851.00	3 477 130.71	124.06	3.56
Total des dépenses		98 727 546.00	97 750 609.75	99.01	100.00



Les dépenses réelles représentent 1 407 € par habitant (1 284 € si nous ne tenons pas compte des indemnités de refinancement), la moyenne nationale de la strate se situant à 1 403 € par habitant.

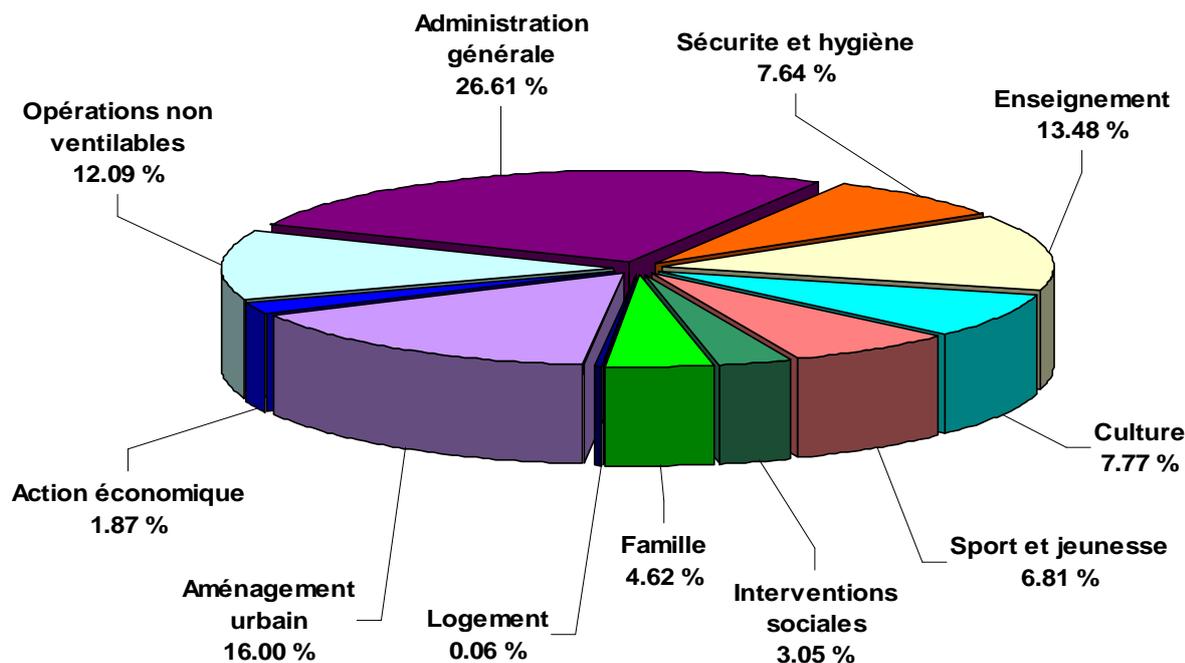
Nature	Intitulés	CA 2013	CA 2014	CA 2015
CHAP 011	Charges à caractère général	16 121 809	17 403 158	14 310 637
CHAP 012	Charges de personnel	54 680 167	57 690 547	59 688 768
CHAP 65	Autres charges de gestion	9 098 917	8 873 945	8 957 335
CHAP 014	Atténuations des produits	20 474	253	66 797
Total des dépenses réelles de gestion		79 921 367	83 967 903	83 023 537
CHAP 66	Charges financières	5 985 033	5 119 819	10 887 591
CHAP 67	Charges exceptionnelles	467 387	135 171	362 351
Total des dépenses réelles		86 373 787	89 222 893	94 273 479
CHAP 042	Opérations d'ordres	3 061 147	2 836 530	3 477 131
Total des dépenses		89 434 934	92 059 423	97 750 609

Hors charges financières liées au refinancement de l'emprunt toxique les dépenses de fonctionnement s'établissent à 86.037 millions d'euros soit une diminution de 3.57 % par rapport à 2014.

Le tableau ci-après détaille les évolutions des dépenses réelles de fonctionnement par fonctions de 2013 à 2015.

Détails par fonctions		CA 2013	CA 2014	CA 2015
01	Opérations non ventilables	6 634 628	5 540 175	11 396 406
0	Administration générale	22 659 299	24 629 222	25 086 949
1	Sécurité et hygiène	7 101 711	7 235 400	7 205 991
2	Enseignement	12 451 638	12 756 557	12 705 841
3	Culture	7 643 749	7 944 324	7 328 053
4	Sport et jeunesse	6 192 401	6 906 658	6 418 882
5	Interventions sociales	3 097 732	3 084 704	2 875 658
6	Famille	3 904 581	4 069 094	4 354 963
7	Logement	38 504	61 122	52 381
8	Aménagement urbain	14 026 894	14 888 720	15 086 006
9	Action économique	2 622 650	2 106 916	1 762 349
Totaux des dépenses réelles		86 373 787	89 222 892	94 273 479
Ratio Dépenses réelles /habitants hors refin.		1 278 €	1 297 €	1 284 €
Moyenne nationale de la strate		1 370 €	1 400 €	1 403 €

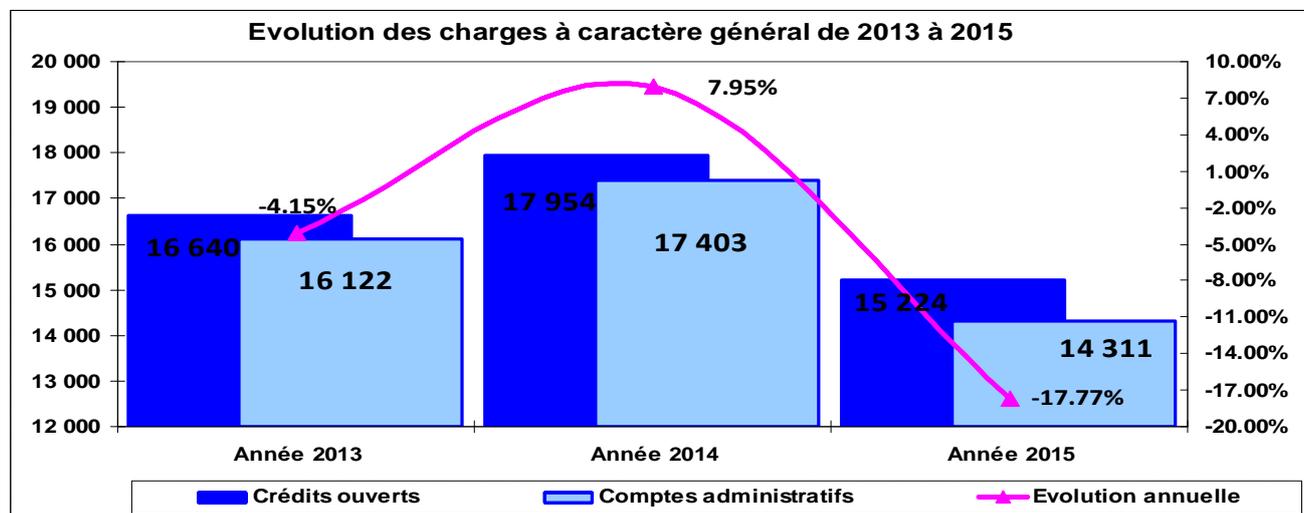
Détail des dépenses réelles de fonctionnement par politiques



B-1. Chapitre 011 : Charges à caractère général

en k€	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Crédits ouverts	16 640	17 954	15 224
Comptes administratifs	16 122	17 403	14 310
Evolution annuelle	-4.15 %	+ 7.95 %	- 17.77 %
Taux de réalisation	96.89 %	96.93 %	94.01 %

Totalisant pour 2015 un montant de 14 310 637.02 euros, les charges à caractère général regroupent toutes les dépenses usuelles et quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et aux services rendus à la population ajaccienne. Elles représentent 15.18 % des dépenses réelles de fonctionnement.



De compte administratif à compte administratif, les charges à caractère général enregistrent une forte diminution de près de 18 %, soit 3.092 millions d'euros de moins. Le tableau ci après détaille les différentes évolutions de chaque article des dépenses à caractère général entre le CA 2013 et le CA 2015.

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2013	CA 2014	CA 2015	DIFFERENCE 2015/2014
art	Intitulés	16 121 809.35	17 403 158.07	14 310 637.02	- 3 092 521.05
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	217 704.00	277 735.00	206 159.00	-71 576.00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	0.00	41 778.00	3 266.68	-38 511.32
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	653 443.40	814 281.20	782 815.00	-31 466.20
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 868 318.90	1 870 903.66	1 741 096.89	-129 806.77
60621	COMBUSTIBLES	678 808.27	924 370.89	729 408.25	-194 962.64
60622	CARBURANTS	596 268.41	672 067.38	582 846.02	-89 221.36
60623	ALIMENTATION	779 596.99	738 806.51	792 432.90	53 626.39
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	317 681.23	420 903.76	351 148.00	-69 755.76
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	84 238.98	86 523.22	86 338.64	-184.58
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	167 335.15	152 102.41	151 956.97	-145.44
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	7 629.11	8 509.03	8 941.98	432.95
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	88 627.20	116 134.33	97 327.29	-18 807.04
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	129 403.09	135 722.71	89 585.91	-46 136.80
6065	LIVRES POUR BIBLIOTHEQUES	91 474.35	82 940.49	58 644.76	-24 295.73
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	8 358.05	5 836.49	5 368.01	-468.48
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 071.95	7 297.32	9 302.82	2 005.50
6078	AUTRES MARCHANDISES	14 493.58	10 800.95	21 557.00	10 756.05
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 431 702.15	2 475 773.31	1 378 610.68	-1 097 162.63
6122	CREDIT BAIL MOBILIER	23 232.99	8 304.61	0.00	-8 304.61
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	496 899.25	544 845.14	531 913.10	-12 932.04
6135	LOCATIONS MOBILIERES	582 757.38	657 897.08	540 262.47	-117 634.61
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	68 323.80	66 493.26	49 361.17	-17 132.09
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	64 155.58	0.00	0.00	0.00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	165 225.42	194 508.72	179 375.15	-15 133.57
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	116 482.59	84 618.66	104 335.17	19 716.51
61551	ENTRETIEN ET REP. MATERIEL ROULANT	215 421.14	272 639.93	275 684.49	3 044.56
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS	51 468.90	56 894.26	61 048.63	4 154.37
6156	MAINTENANCE	661 649.34	965 126.48	890 048.71	-75 077.77
616	PRIMES D ASSURANCES	378 104.06	507 360.65	408 877.61	-98 483.04
617	ETUDES ET RECHERCHES	175 143.67	75 869.55	44 610.00	-31 259.55
6182	DOCUMENTATION GENERALE TECHNIQUE	45 885.86	44 071.40	32 478.41	-11 592.99
6184	VERSTSA DES ORGANISMES DE FORMATION	89 625.50	48 977.63	65 318.87	16 341.24
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	391.02	5 235.17	544.00	-4 691.17
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	454 828.20	95 978.46	34 329.98	-61 648.48
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE, REGISSEURS	12 347.74	11 427.05	444.16	-10 982.89
6226	HONORAIRES	267 169.63	248 332.16	121 974.21	-126 357.95
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	350 246.56	247 432.36	185 194.20	-62 238.16
6228	DIVERS	6 312.28	6 722.60	6 317.97	-404.63
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	182 449.93	184 888.41	155 372.72	-29 515.69
6232	FETES ET CEREMONIES	1 004 073.55	1 162 933.13	871 639.24	-291 293.89
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	542 606.49	321 075.49	277 068.44	-44 007.05
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	128 371.20	102 335.10	100 063.19	-2 271.91

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2013	CA 2014	CA 2015	DIFFERENCE 2015/2014
6237	PUBLICATIONS	141 275.54	22 716.90	34 264.80	11 547.90
6238	DIVERS	25 008.69	5 823.84	1 110.00	-4 713.84
6241	TRANSPORT DE BIENS	1 070.00	23 400.00	0.00	-23 400.00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	78 126.29	55 327.49	45 089.86	-10 237.63
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	37 540.28	46 313.56	43 953.91	-2 359.65
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0.00	0.00	5 110.70	5 110.70
6256	MISSIONS	25 634.33	16 884.97	32 744.61	15 859.64
6257	RECEPTIONS	342.00	0.00	0.00	0.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	92 215.58	107 617.40	94 331.83	-13 285.57
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	541 973.19	614 573.11	519 818.24	-94 754.87
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	16 622.19	22 252.62	20 500.87	-1 751.75
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	53 252.12	55 369.60	25 771.08	-29 598.52
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	509.00	509.00	509.00	0.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE LOCAUX	313 441.40	1 167 391.83	1 015 713.35	-151 678.48
62876	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA CAPA	74 603.83	154 000.00	85 769.70	-68 230.30
6288	AUTRES	226 395.71	74 690.32	76 469.48	1 779.16
63512	TAXES FONCIERES	245 937.00	250 000.00	249 781.00	-219.00
6355	TAXES SUR LES VEHICULES	0.00	0.00	479.52	479.52
6358	AUTRES IMPOTS	0.00	300.00	0.00	-300.00
637	AUTRES DROITS A AUTRES ORGANISMES	21 535.31	29 533.47	26 150.38	-3 383.09

Si nous constatons des variations diverses impactées soit par des évolutions subies soit par des efforts choisis en faveur du déploiement d'un service public plus performant, l'ensemble des charges à caractère général ont globalement toutes été en diminution par rapport au compte administratif précédent.

Les lignes budgétaires du chapitre 011 à la hausse les plus significatives sont les suivantes :

- ☞ Alimentation petite enfance : +7.26 %
- ☞ Entretien de la voirie et réseaux : + 23.30 %
- ☞ Publications service communication : + 50.84 %
- ☞ Achats de marchandises Musée : + 99.58 %
- ☞ Organismes de formations personnel : + 33.36 %
- ☞ Missions du personnel : + 93.92 %

En volume financier le total de ces augmentations ne représente que 144 855 euros soit 0.01 % des dépenses du chapitre.

Il est nécessaire de rappeler que depuis le second semestre 2015, une cellule des achats a été mise en place au sein de la direction de la commande publique. Cette cellule nous permet une meilleure centralisation des besoins, un regroupement de commande entre les services afin d'optimiser les coûts afférents et sécuriser les procédures. De même toutes les dépenses et recettes de fonctionnement font également l'objet d'un contrôle de gestion qui est une aide à la décision permettant aux DGA et chefs de services d'avoir une vue d'ensemble des dépenses et des recettes par service.

La ligne de conduite pour l'exercice 2015 a été basée selon les critères suivants :

- Une maîtrise plus accrue des dépenses de fonctionnement en veillant particulièrement à l'opportunité des demandes d'inscriptions budgétaire, distinction entre les dépenses obligatoires (issues de la loi et/ou des contrats) des autres dépenses.
- Chaque nouvelle action que les services ont souhaitée voir inscrite a été planifiée et chiffrée tout en expliquant l'intérêt communal et l'objectif recherché.

Les crédits consommés et classés par politique au sein de ce chapitre sont détaillés ci après et comparés en pourcentage au CA 2014 :

○ **Fonction 0 : Administration générale : 7 243 322.95 Euros. soit - 12.72 %**

Sont retracées toutes les dépenses concernant les consommables (carburant et combustibles, électricité, eau, téléphone) les impôts et taxes, les loyers, les assurances, les locations de véhicules, les frais actes et contentieux, les contrats de maintenance et de prestations au sein des bâtiments communaux.

○ **Fonction 1 : Sécurité et salubrité publique : 195 942.77 Euros. soit – 26.23 %**

Cette fonction centralise les mouvements concernant la sécurité, la police municipale, l'entretien des bornes incendie mais également la salubrité de la commune et des plages et les dépenses du service hygiène et santé.

○ **Fonction 2 : Enseignement : 1 897 094.09 Euros. soit – 7.28 %**

Cette rubrique réunit toutes les activités de l'enseignement, écoles maternelles et écoles primaires, ainsi que les activités annexes, restauration scolaire et transports scolaires, classes de découvertes.

○ **Fonction 3 : Culture : 1 522 917.72 Euros. soit – 30.15 %**

Elle rallie toutes les formes d'expression artistique, animation culturelles spectacles musicaux et de théâtre, les dépenses d'enseignement culturel musique municipale et centre municipal de danses et expressions corporelles mais également les dépenses de conservation et de diffusion de patrimoine bibliothèque et médiathèques, le Musée Fesch et le Salon napoléonien.

○ **Fonction 4 : Sport et jeunesse : 1 020 047.01 Euros. soit -26.09 %**

Cette fonction rassemble les dépenses nécessaires à la pratique, la gestion et l'entretien de l'ensemble des installations sportives (piscines, gymnases et stades) et au développement d'activités pour les jeunes au sein de l'école municipale des sports, les centres de loisirs et diverses autres animations comme la patinoire.

○ **Fonction 5 : Social et santé : 463 376.88 Euros. soit - 37.43 %**

Toutes les interventions en faveur du secteur social sont réunies au sein de la fonction. Les dépenses du Contrat Urbain de Cohésion Sociale ont fortement diminuées à l'intérieur de cette rubrique suite à leur transfert vers la Capa; cette fonction comprend également les dépenses pour les animations au sein des maisons de quartiers St Jean et Cannes, le fonctionnement des maisons de services publiques et du service de la prévention de la délinquance.

○ **Fonction 6 : Famille : 324 563.72 Euros. soit – 2.78 %**

Sont retracées l'ensemble des dépenses concernant les services fournis en faveur des crèches, jardins d'enfants, haltes garderies et les relais assistantes maternelles (alimentation, animations, prestations de services, diverses fournitures et petits équipements).

○ **Fonction 7 : Logement : 46 581.44 Euros. soit – 15.80 %**

Cette rubrique réunit toutes les activités et divers programme liés au logement en collaboration avec la communauté d'agglomération.

○ **Fonction 8 : Aménagement urbain : 1 019 492.46 Euros. soit – 17.36 %**

Sont classées au sein de cette fonction toutes les actions touchant les services urbains (propreté, nettoyage, réseaux d'eaux pluviales), les aménagements de proximité (voirie, trottoirs, éclairage public et les feux tricolores), les dépenses d'urbanisme, ainsi que les dépenses concernant les services de l'environnement, des espaces verts et du fonctionnement du Grand site de la Parata.

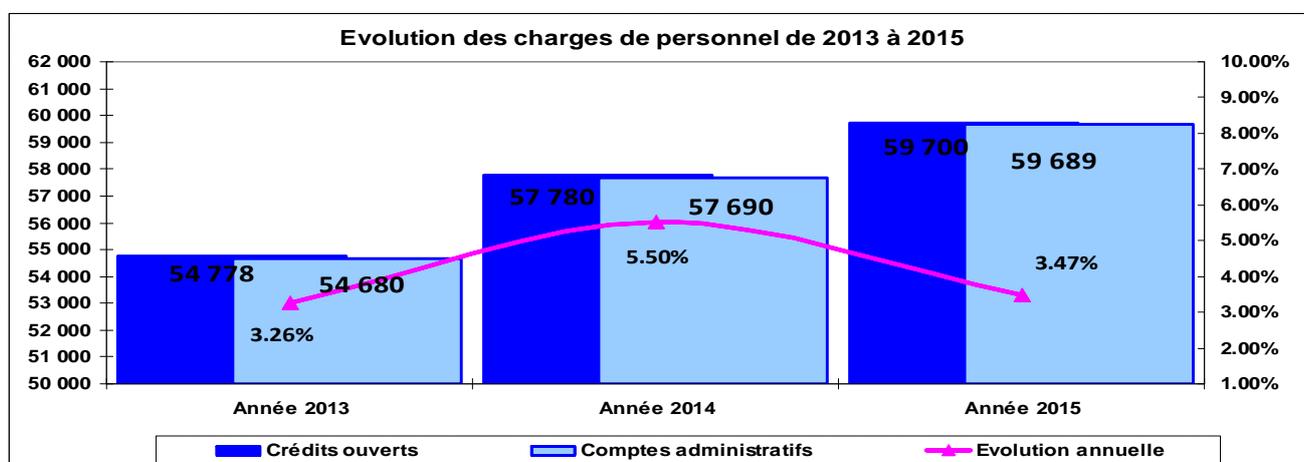
○ **Fonction 9 : Action économique : 350 638.31 Euros. soit - 38.38 %**

Les interventions économiques regroupent la fin des opérations du programme du Plie, mais aussi la gestion du service des halles et marchés.

B-2. Chapitre 012 : Frais de personnel

en k€	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Crédits ouverts	54 778	57 780	59 700
Comptes administratifs	54 680	57 690	59 689
Evolution annuelle	3.26 %	5.50 %	3.47 %
Taux de réalisation	99.82 %	99.85 %	99.98 %

Les charges de personnel constituent le poste de charges prédominant avec un montant de 59 688 768 €. En 2015 la masse salariale a évoluée de 3.47 % soit une consommation supplémentaire des crédits de pratiquement 2 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Le ratio frais de personnel / dépenses réelles représente 63.31 %, la moyenne nationale de la strate se situant à 56.90 %. (Si nous ne tenons pas compte des indemnités de refinancement le ratio représente 69.38 %).



Chapitre 012	BP 2015	DM 2015	Total voté 2015
Crédits ouverts	58 400 000	1 300 000	59 700 000

Les principaux postes d'évolution prévus à la hausse lors du vote du BP 2015 ont été les suivants :

➤ Mesures nationales

- La hausse du taux des cotisations patronales des cotisations retraites CNRACL.
- La 2ème tranche de revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C.
- La progression des charges patronales, liée principalement à la hausse des taux des cotisations patronales de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités territoriales (CNRACL), de l'IRCANTEC et de la cotisation vieillesse,
- L'évolution du coût prévisionnel de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), en raison du gel du point d'indice depuis juillet 2010.

➤ Mesures locales

- Le Glissement Vieillesse Technicité concernant les avancements de grades et d'échelon ainsi que les diverses promotions internes.
- Les indemnités versées dans le cadre de l'organisation des élections municipales et départementales.
- Le fonctionnement de la crèche de Mezzavia en année pleine.
- Cotisations aux ASSEDIC et Surcoût adhésion volontaire Pôle emploi.

Le cadrage du budget primitif 2015 fixait une évolution de la masse salariale de 1.23 % par rapport au CA 2014, soit un montant prévisionnel de 58.4 M€ pour 57.7 M€ constatés au Compte administratif 2014. Cette évolution devait également être appréciée, dans le courant de l'exercice, au regard de l'impact généré par le déploiement de la réforme des rythmes scolaires et des mesures qui lui ont été associées.

Il était donc prévu de réduire au maximum de nos possibilités l'évolution à la hausse de ce poste de charges dès cet exercice au travers d'une organisation repensée et rationalisée :

- ☞ Non remplacement des départs à la retraite autrement que par la mobilité interne,
- ☞ Reconsidération des conditions de remplacement des agents (Vacations, saisonniers et cdd),
- ☞ Réduction des heures supplémentaires,
- ☞ Réforme du dispositif des astreintes.

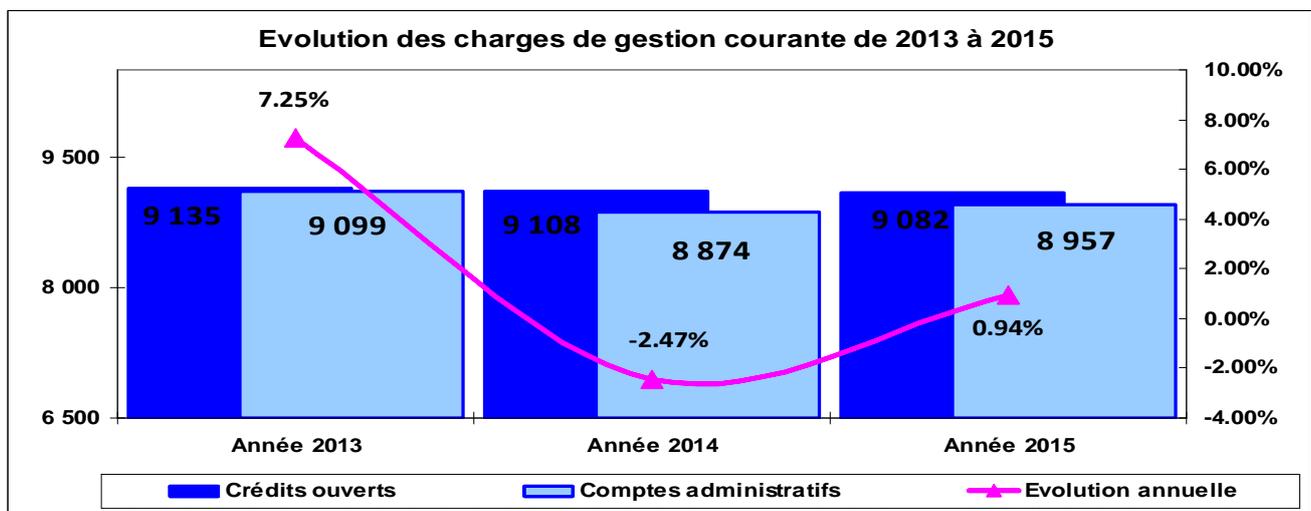
Malgré ce nouveau cadre de gestion incorporant toutes ses préconisations et recommandations il nous a fallu prévoir une inscription de crédits complémentaires lors du vote de la décision modificative n° 2 suite à :

- ✓ L'évolution des cotisations sociales et notamment l'augmentation des taux de cotisation du versement de transport génère un complément de crédits supplémentaires de 24 000 €.
- ✓ Le taux d'encadrement des EVS a dû être ajusté conformément à la réglementation, cela a généré un surcoût de 70 000 €.
- ✓ Les participations de la ville aux dispositifs des contrats aidés (contrat unique d'insertion, contrat d'avenir et contrat d'apprentissage) ; la Municipalité souhaitant s'inscrire pleinement dans les dispositifs encouragés et aidés par l'Etat – cela génère un complément de crédits supplémentaires de 190 000 €.
- ✓ L'embauche de catégories A (directeurs du Port, des achats publics, du commerce et de l'artisanat, de la police...) conformément aux recommandations de l'audit organisationnel à des postes d'encadrement génère un surcoût de 140 000 €.
- ✓ Il était prévu de ne pas renouveler 41 CDD en mars 2015, mais une vingtaine ont dû être sauvegardé ; cela génère un surcoût de 665 000 €.
- ✓ Il était prévu 35% d'avancement minimum aux échelons supérieurs, sauf cas particuliers le taux avoisine 100%, cela génère un surcoût de 100 000€.
- ✓ L'encadrement AVSI a été créé, cela a généré un coût de 17 000 €.
- ✓ L'ajustement des besoins au niveau des TAP a engendré un surcoût de 160 000 €.

B-3. Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

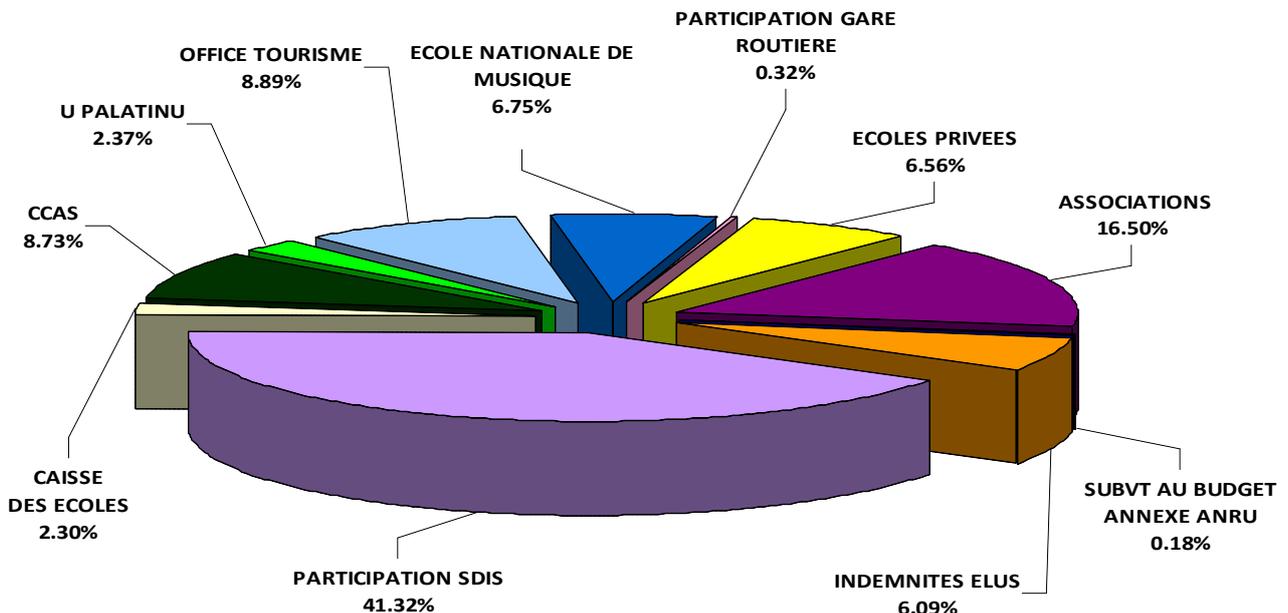
en k€	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Crédits ouverts	9 135	9 108	9 082
Comptes administratifs	9 099	8 874	8 957
Evolution annuelle	7.25%	- 2.47%	0.94 %
Taux de réalisation	99.61%	97.43%	98.62 %

Outre les subventions de fonctionnement versées aux organismes publics et aux personnes de droit privé, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », inclut les crédits relatifs aux indemnités et frais de formation et de mission des élus. Les participations et subventions versées en 2015 représentent 9.50 % des dépenses réelles de fonctionnement.



Ce poste s'établit à 8 957 335.33 € au compte administratif 2015. Il enregistre une stabilisation depuis deux années malgré la forte contrainte économique.

DETAIL DES CONTINGENTS PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS CA 2015



Le tableau ci après détaille les sommes versées par type de dépenses au sein du chapitre pour la période 2013-2015.

Libellés	CA 2013	CA 2014	CA 2015
INDEMNITES ELUS ET FORMATIONS	559 969	484 703	545 220
CONTINGENT SERVICE INCENDIE	3 656 851	3 690 996	3 701 158
CAISSE DES ECOLES	194 400	200 000	206 000
CCAS	804 000	800 000	782 000
U PALATINU	108 000	304 000	212 000
OFFICE TOURISME	1 330 260	936 794	796 624
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE	590 548	608 844	604 428
PARTICIPATION GARE ROUTIERE	28 809	28 809	28 500
PARTICIPATION ECOLES PRIVEES	598 108	603 814	587 890
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	1 094 597	1 215 985	1 477 665
SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE	0	0	15 850
CREANCES IRRECOUVRABLES	131 747	0	0
LOGEMENT INSTITUTEURS	1 629	0	0
TOTAL	9 098 917	8 873 945	8 957 335

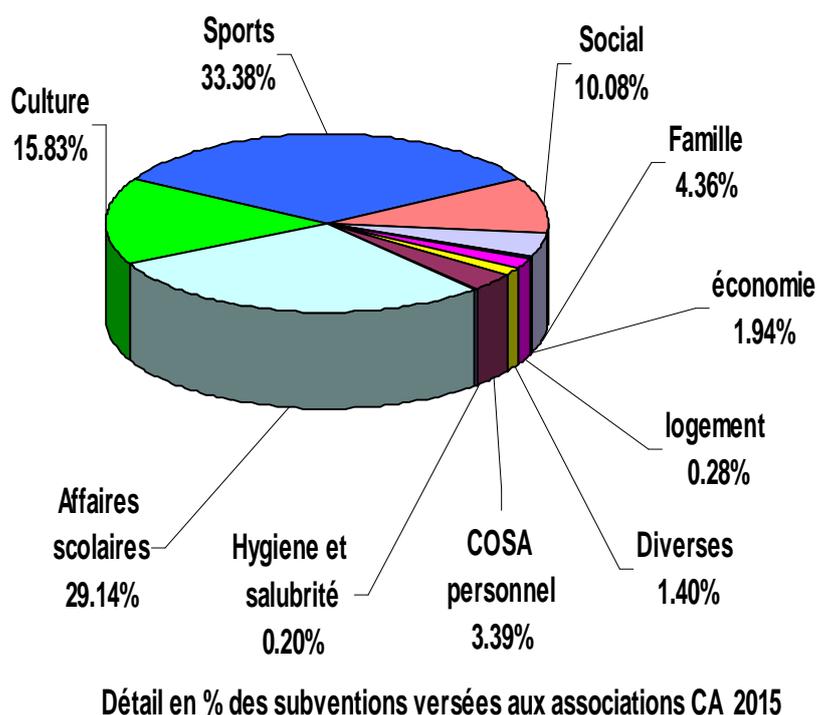
✧ Les versements des indemnités et frais de missions des élus ont évolués à la hausse en 2015 à cause de l'assujettissement des indemnités des élus aux cotisations et contributions patronales des caisses de retraites et de prévoyance, conséquence de l'entrée en vigueur de la loi de financement de la Sécurité sociale 2013. Est-il nécessaire de rappeler que suite à la démission des membres du Conseil municipal au mois d'Octobre 2014 une partie des indemnités prévues ont été versées aux membres de la délégation spéciale pendant les deux premiers mois de l'année.

✧ Les participations obligatoires versées (Ecole nationale de musique, SDIS) et les contributions aux partenaires publics (Caisse des écoles, Centre Communal d'Actions Sociales, Office municipal du tourisme et fonctionnement de la Halle de sports) ont fait l'objet d'une attention et d'un suivi particulier au cours de l'exercice 2015. Certaines participations sont en baisse d'autres sont stabilisées par rapport aux inscriptions budgétaires 2015 et aux versements 2014. Les principales évolutions concernent les différentes hausses contractuelles concernant les participations de la Ville au Contingent Service Incendie et à la caisse des écoles.

✧ Outre les subventions versées aux personnes de droit public et de droit privé, la Ville, via le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » verse depuis cette année une contribution nécessaire à l'équilibre de la section de fonctionnement de son budget annexe à caractère administratif ANRU. Pour 2015 le montant de l'aide a été de 15 850 €.

✧ Les subventions de fonctionnement aux personnes de droits privés et au tissu associatif sont en progression de 21.52 % par rapport à 2014 soit 261 680 €. La Ville a continué à apporter son soutien sans failles aux différents partenaires qui animent la vie locale malgré les fortes exigences d'économies imposées par la réalité budgétaire. A l'avenir il nous faudra appliquer une politique de rationalisation avec les différents financeurs et en réaffirmant l'exigence de l'intérêt communal. Ce travail de concertation entamé lors du 2er semestre 2015 doit nous permettre de formaliser par conventions les contrats d'objectifs avec les associations au regard des orientations définies par la municipalité.

Détail part politiques des subventions versées Compte Administratif 2015	
Catégories	Montants
Divers administration	28 970
Comité œuvres sociales	70 000
Hygiène et salubrité	4 200
Affaires scolaires	601 939
Culture	327 000
Sports	689 400
Social	208 246
Famille	90 000
Logement	5 800
Economie	40 000
Total art 6574	2 065 555

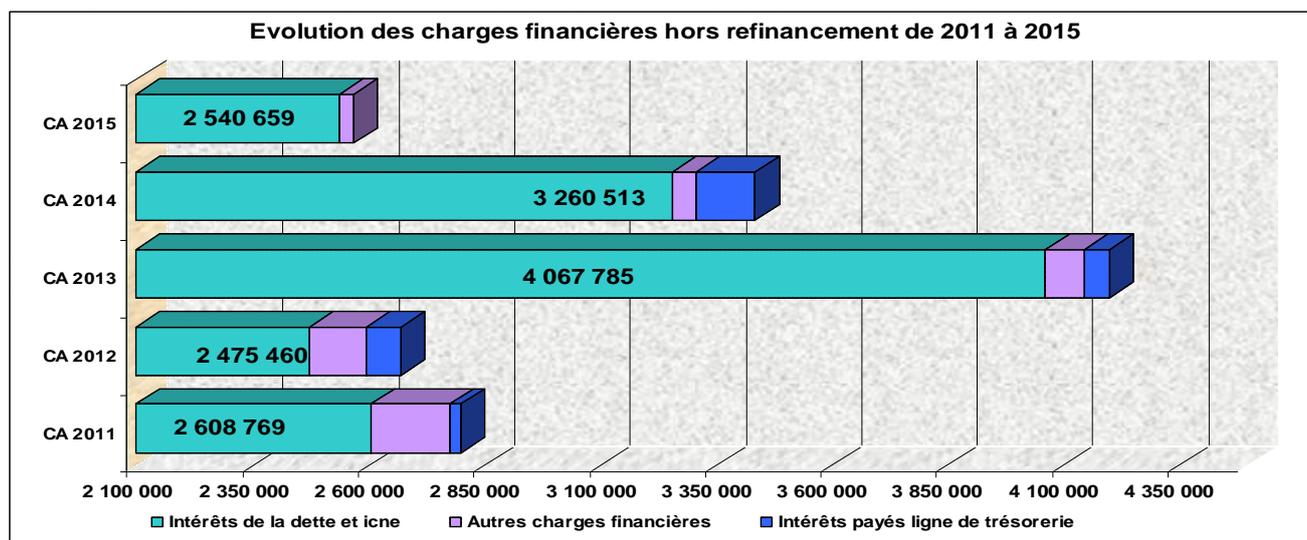


B-4. Chapitre 66 : Les charges financières

Le chapitre 66 comptabilise la totalité des intérêts payés au titre des emprunts, de la gestion de la trésorerie, et des charges liées à la gestion active de la dette. Ce chapitre de charge atteint un taux de réalisation de 95.85 % et représente 11.55 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce fort pourcentage est à relativiser car sont intégrées les indemnités de refinancement recapitalisées de l'emprunt indexé sur l'euro /chef pour plus de 8.235 millions d'euros.

Le tableau ci après détaille les différentes évolutions des charges financières entre le CA 2011 et le CA 2015.

Intitulés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Intérêts réglés à l'échéance	2 759 128	2 402 840	3 319 405	3 237 667	2 660 303
intérêts courus non échus	-150 359	72 620	748 380	22 846	- 119 644
Intérêts de la dette + Icne	2 608 769	2 475 460	4 067 785	3 260 513	2 540 659
Evolution en %	0.34%	- 5.11%	64.32%	-19.85 %	-22.08 %
Intérêts payés ligne de trésorerie	23 580	74 824	54 151	127 866	79 675
Autres charges financières	171 812	124 246	83 097	51 440	31 556
Total frais financiers	2 804 161	2 674 530	4 205 033	3 439 819	2 651 890
Indemnités sur renégociation	459 322	0	1 780 000	1 680 000	8 235 700
Total des charges financières	3 263 483	2 674 530	5 985 033	5 119 819	10 887 590
Evolution en %	15.95 %	- 18.05 %	+123.78 %	-14.46 %	+112.66 %



Le montant total des intérêts payés sur le remboursement des emprunts est de 2 660 303 €. Les négociations entreprises avec la Caisse Française de Financement Local lors du refinancement de l'emprunt indexé sur l'EUR/CHF ont permis avant le paiement de l'échéance au 1^{er} mai 2015 d'obtenir un taux fixe de 3.60 % pour l'exercice 2015 et 3.80 % pour les exercices à venir. En contrepartie la ville a dû s'engager sur le protocole transactionnel avec la SFIL en vue de solliciter l'aide au fonds de soutien accompagnant la sortie (sécurisation) des dits emprunts toxiques.

La ligne de trésorerie, obtenue auprès de la Caisse d'Epargne, ayant été utilisée en 2015, le montant des intérêts payés pour les opérations de tirage est de 79 675 €. Au 31 décembre la totalité de la ligne de trésorerie avait été remboursée à notre partenaire financier. Enfin pour clore ce chapitre 31 556 € ont été payés autre titre de charges financières sur opérations sur taux de change.

B-5. Les autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

➤ Le chapitre 014 atténuations des produits

Ce chapitre totalise pour 2015 le montant de 66 797 €. Ces atténuations de produits concernent uniquement des reversements de fiscalité et plus particulièrement un prélèvement notifié par les services préfectoraux concernant le fonds de péréquation FPIC (voir chapitre 73).

➤ Le chapitre 67 charges exceptionnelles

Ce chapitre enregistre soit des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif ou non classées au sein des autres chapitres soit des écritures budgétaires demandées par Monsieur le trésorier principal.

Les principaux éléments sont les suivants :

- Les titres annulés sur exercices antérieurs représentent cette année 174 874.36 €,
- Diverses bourses et prix pour 15 478.60 €,
- Diverses opérations de gestion à hauteur de 171 998.04 €.

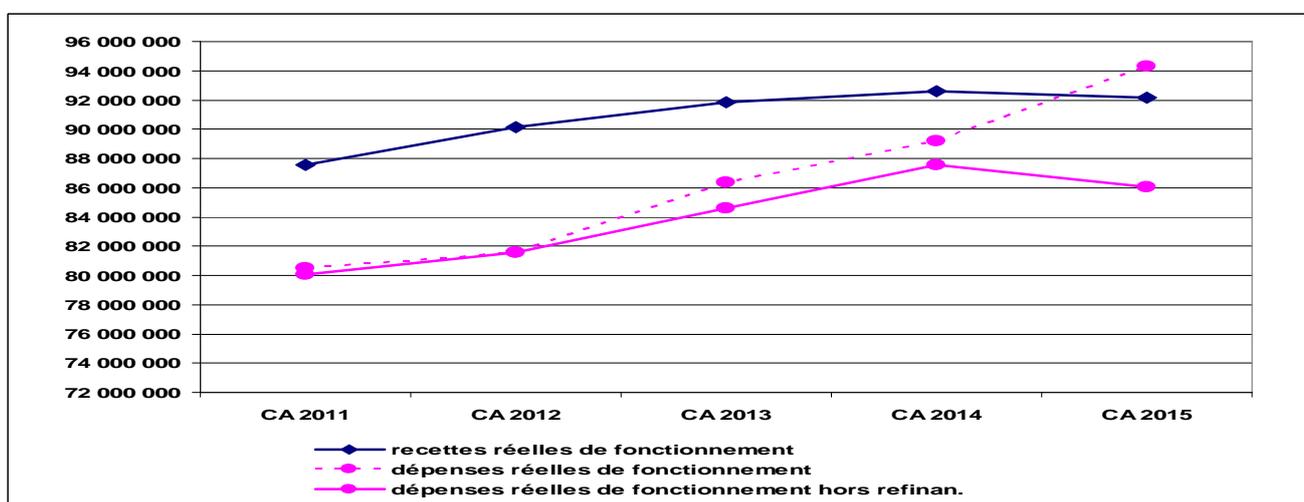
3) LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

A. Les évolutions de la section de fonctionnement.

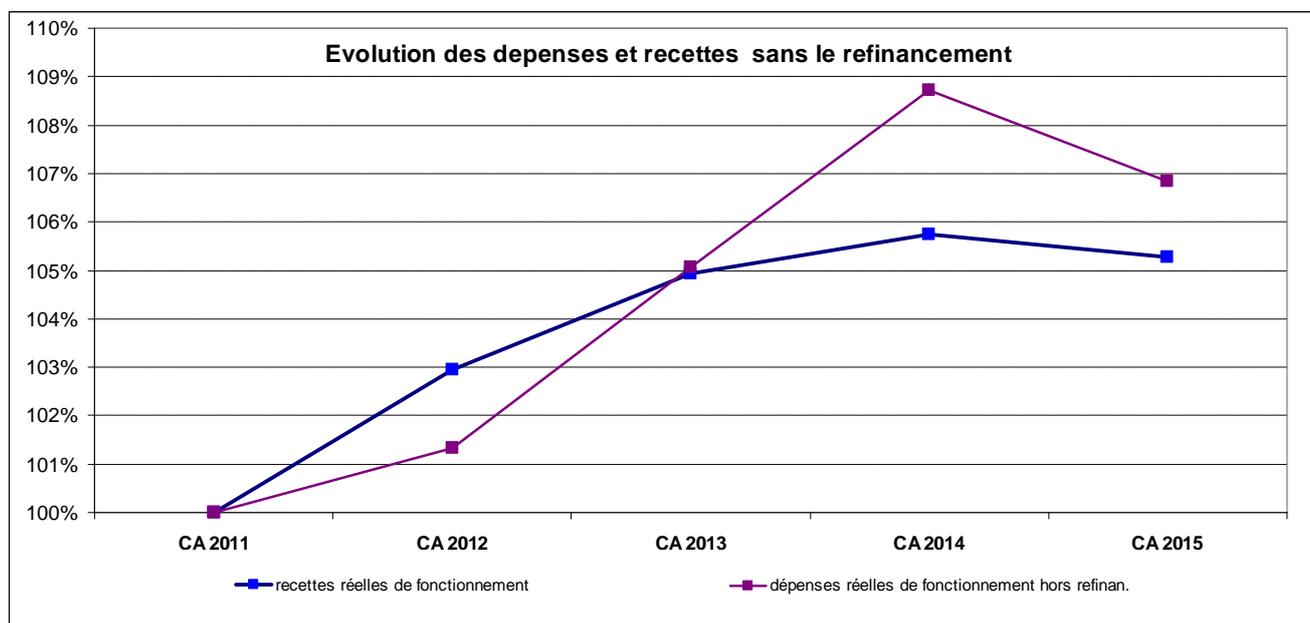
L'effet de ciseau apparu en 2013 n'est effectif en 2015 que par le jeu des écritures constatées de refinancement intégrées:

Opérations réelles	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Recettes de fonctionnement	87 536 089	90 124 687	91 857 328	92 569 245	92 143 785
Dépenses de fonctionnement	80 520 122	81 595 999	86 373 788	89 222 893	94 273 479
Dépenses de fonct. Hors refinan	80 060 799	81 595 999	84 593 788	87 542 893	86 037 779
Différentiel	+ 7 015 967	+ 8 528 688	+ 5 483 540	+ 3 346 352	- 2 129 694
Différentiel hors refinan.	+ 7 475 290	+ 8 528 688	+ 7 263 540	+ 5 026 352	+ 6 106 006

Le graphisme suivant présente l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement avec et hors refinancement de la dette.



Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses et des recettes en base 100 depuis 2011.



↳ Quelles sont les conséquences de l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement sur l'épargne ?

B. Les évolutions des différentes épargnes.

En valeurs retraitées

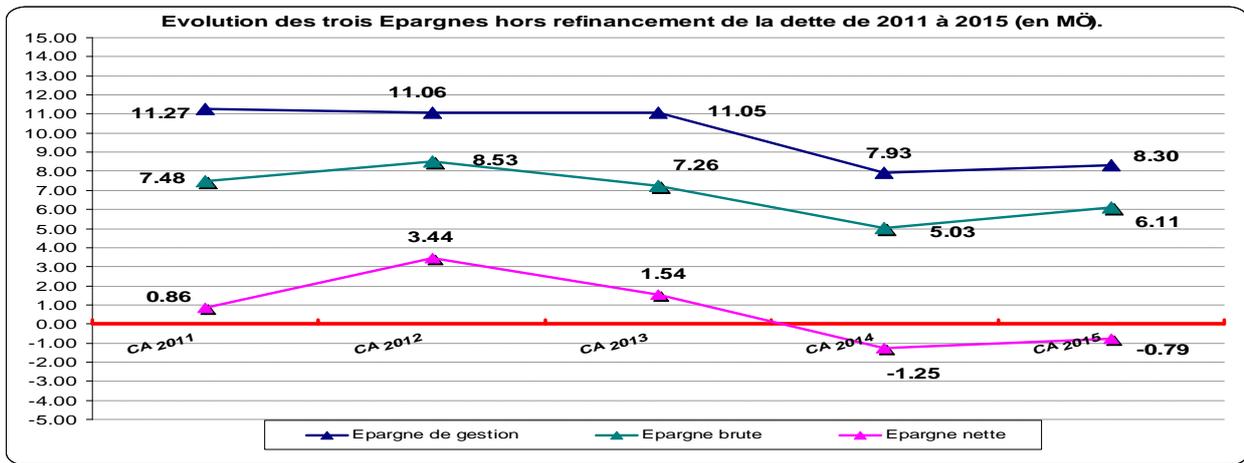
INTITULES (en K €)	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Recettes de Gestion	87 418	89 315	90 967	91 895	91 333
DGF	16 862	16 632	16 666	16 316	14 581
Impositions directes	27 551	28 639	29 377	29 810	31 519
Autres impôts et taxes	29 339	29 098	29 573	29 520	30 053
Autres recettes	13 666	14 946	15 351	16 249	15 180
Dépenses de Gestion	76 149	78 259	79 921	83 968	83 024
Frais de personnel	51 484	52 955	54 680	57 691	59 689
Autres charges de gestion	8 604	8 484	9 119	8 874	9 024
Charges à caractère général	16 061	16 820	16 122	17 403	14 311
Epargne de Gestion	+ 11 269	+ 11 056	+ 11 046	+ 7 927	+ 8 309
Résultat financier	-2 783	-2 654	-4 186	-3 423	-2 636
Résultat exceptionnel	-1 012	+127	+404	+522	+433
Epargne Brute	+ 7 474	+ 8 529	+ 7 264	+ 5 026	+ 6 106
Remboursement en capital	6 617	5 090	5 722	6 276	6 895
Epargne nette	+ 398	+ 3 439	+ 1 542	- 1 250	- 789

L'épargne brute en 2015

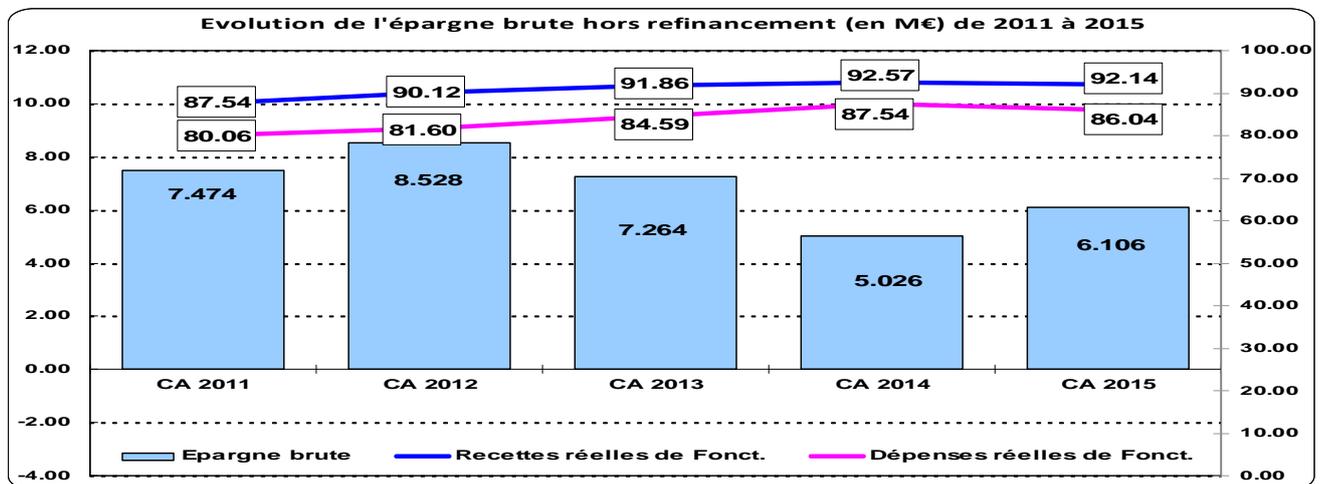
gagne + 21.4 % par rapport à l'exercice 2014, soit + 1M€.

Valeurs faciales.

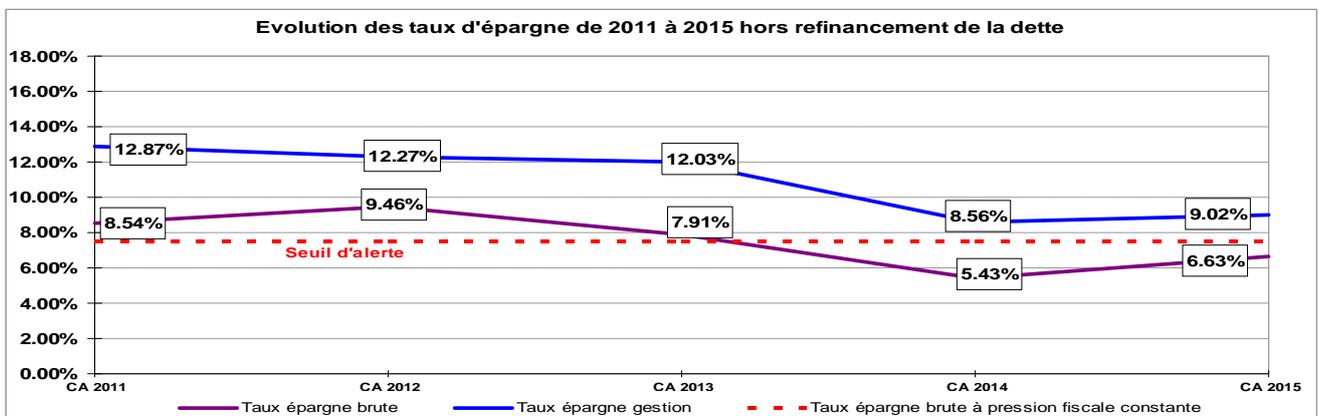
Recettes de gestion	87 418	89 315	90 967	91 895	91 333
Dépenses de gestion	76 149	78 259	79 921	83 968	83 024
Epargne de Gestion	+ 11 269	+ 11 056	+ 11 046	+ 7 927	+ 8 309
Résultat financier	-3 242	-2 654	-5 966	-5 103	-10 872
Résultat exceptionnel	-1 012	+127	+404	+522	+433
Epargne Brute	+ 7 015	+ 8 529	+ 5 484	+ 3 346	- 2 130
Remboursement en capital	6 617	5 090	5 722	6 276	6 895
Epargne nette	+ 857	+ 3 439	- 238	- 2 930	- 9 025



Fin 2015, Hors refinancement de la dette nous pouvons constater une amélioration sensible de l'épargne de gestion et de l'épargne brute. L'épargne nette reste malgré tout négative, nous sommes dans l'incapacité depuis le compte administratif 2014 de couvrir la totalité du capital des emprunts par la section de fonctionnement.

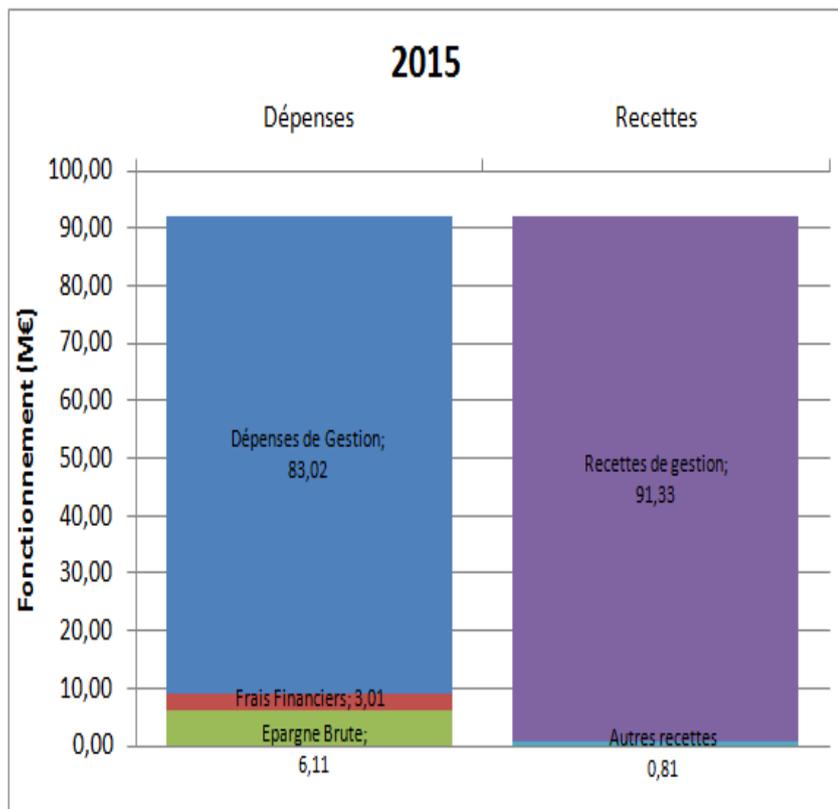


L'épargne brute hors refinancement représente donc 6.63 % des recettes réelles de fonctionnement fin 2015, soit + 22% par rapport à l'exercice 2014. Malgré cette nette amélioration ce taux d'épargne se révèle encore inférieur au seuil d'alerte communément admis (entre 7 et 8%).

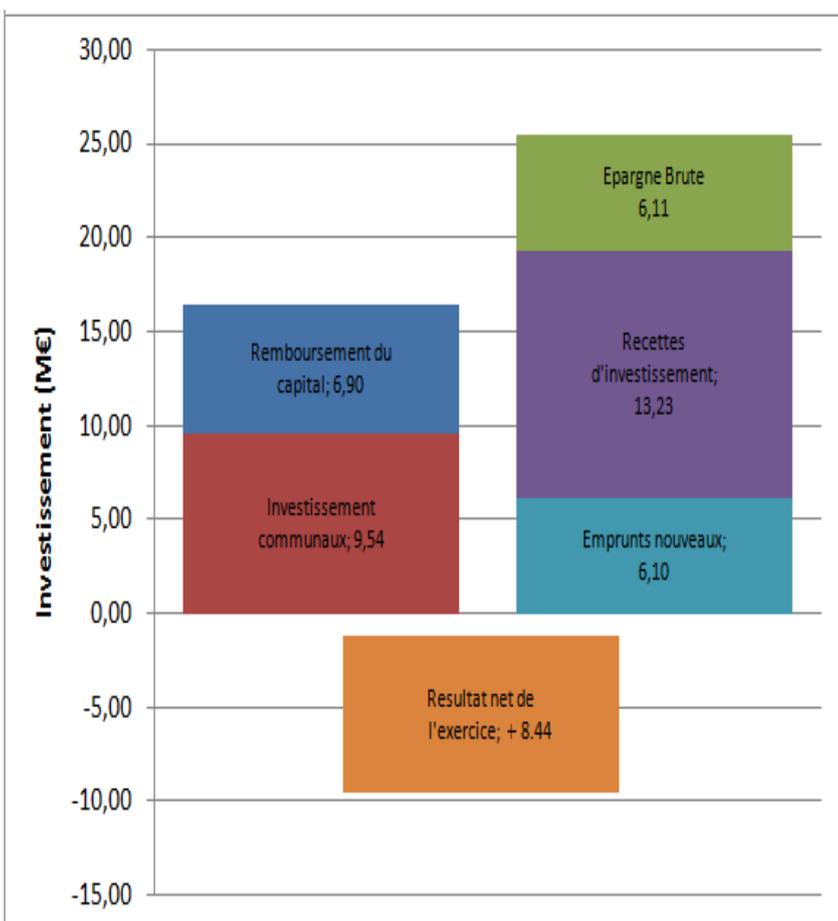


Située en dessous de la barre des 7 à 8 % la situation financière de la commune reste sous le seuil critique. La collectivité est toujours exposée à un risque de déséquilibre budgétaire à court terme. Le taux de rigidité ((Frais de personnel + charges financières + contingents) / DRF) représente près de 79 % des dépenses réelles

de fonctionnement fin 2015. Ce taux se révèle très nettement supérieur au seuil de 55 % établi par le Trésor Public.



- ↳ Des recettes courantes qui atteignent **92.14 M€** soit une diminution de 0.46 %.
- ↳ Une DGF perçue en diminution de plus de **1.735 M€**.
- ↳ Des charges de gestion qui totalisent **83.02 M€** soit une diminution de 1.13 %.
- ↳ Le refinancement de la dette augmente la charge financière de **8.235 M€**.
- ↳ Une épargne de gestion de **8.309 M€** en progression malgré tout.
- ↳ Un taux d'épargne brut placée sous le seuil critique communément admis de 8 % la situation de la ville peut est considérée comme très difficile.
- ↳ Un taux de rigidité des charges représentant près de 79 % des drf.



- ↳ La ville a investi 9.535 M€ en travaux et équipements sur le budget principal et 9.117 M€ sur le budget ANRU soit plus de **18.652 millions** d'euros.
- ↳ Un taux de réalisation en matière de travaux et équipements de 69.32 %.
- ↳ Le taux des encaissements de subventions d'équipement atteint les 59.65 %.
- ↳ Un recours à l'emprunt de **6.1 M€** inférieur au remboursement en capital des emprunts de l'année **6.895 M€**.
- ↳ La ville n'a plus à sa charge d'emprunts dits « toxiques ».
- ↳ Il convient d'ajouter que la ligne de trésorerie utilisée en 2015 a été totalement remboursée au 31 Décembre.

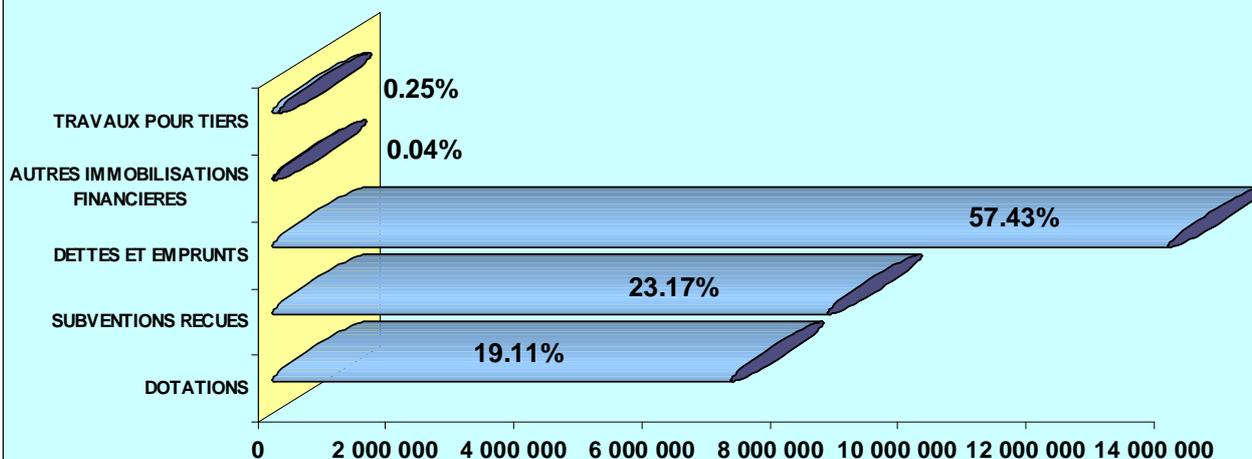
4) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les ressources d'investissement

Les recettes d'investissement pour l'exercice 2015 totalisent 40 937 057.74 € et le taux de réalisation est de 94.58 % des recettes réelles hors comptabilisations des restes à réaliser.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2015	Réalisations 2015	Restes à Réaliser au 31/12/2015	% réalisé	Part de la section
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	6 424 928.59	7 159 150.31	-	111.43	17.49
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	10 615 981.04	8 678 589.41	3 467 811.37	81.75	21.20
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	21 578 027.69	21 513 705.69	-	99.70	52.55
CHAP 27	Autres immobilisations financières	16 400.00	16 397.82	-	99.99	0.04
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers et sous mandats	671 302.92	92 083.80	404 829.35	13.72	0.22
CHAP 024	Produits des cessions	1 175 000.00	0.00	-	-	-
Total des recettes réelles		40 481 640.24	37 459 927.03	3 872 640.72	92.54	91.51
CHAP 040	Opérations d'ordres	2 802 851.00	3 477 130.71	-	124.06	8.49
Total des recettes		43 284 491.24	40 937 057.74	3 872 640.72	94.58	100.00

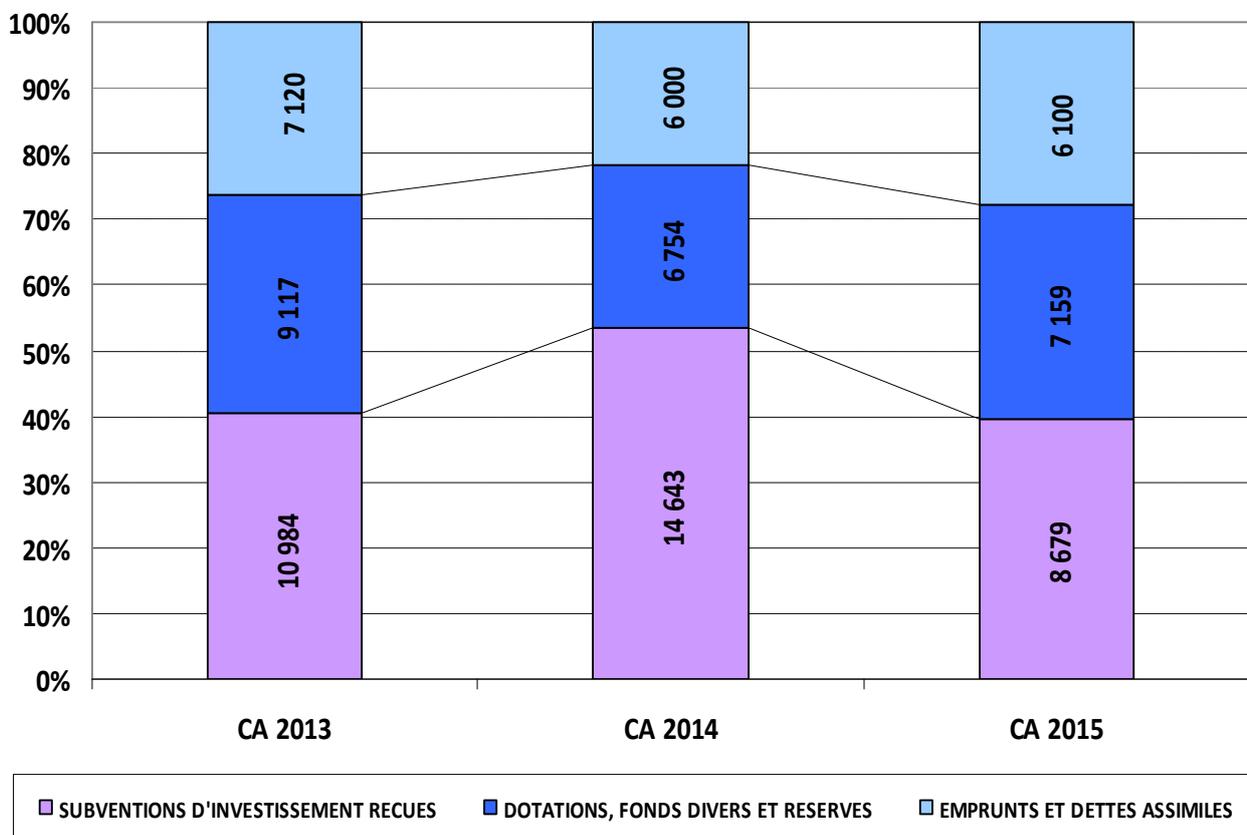
Détail des recettes réelles d'investissement CA 2015



RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2013*	CA 2014*	CA 2015 *
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	9 117 563	6 754 160	7 159 150
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	10 984 801	14 643 340	8 678 589
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés*	7 120 000	6 000 000	6 100 000
CHAP 27	Autres immobilisations financières	15 021	32 800	16 398
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	1 562 138	805 650	92 084
TOTAL RECETTES REELLES		28 799 523	28 235 950	22 046 221
CHAP 040	Opérations d'ordres	3 061 146	2 836 530	3 477 131
TOTAL RECETTES		31 860 669	31 072 480	25 523 352

*Ce tableau comparatif ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour des montants respectifs en 2013, 2014 et 2015 de 5.052 M€ - 3.000 M€ - 7.178 M€) ni des intérêts de la dette recapitalisés.

POIDS DES FINANCEMENTS DE L'INVESTISSEMENT EN K€ DE 2013 A 2015



A-1. Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves

Ce chapitre totalise 7 159 150.31 € ; il représente 19.11 % des recettes réelles d'investissement et son taux de réalisation atteint plus de 111 %.

Il se compose de :

- L'affectation en investissement du résultat de fonctionnement constaté au CA 2014 soit 2 606 313.59 €.
- Du produit de la taxe d'aménagement et versement sous densité (ex TLE). Pour 2015 le montant perçu atteint 1 025 154.92 € soit une progression des encaissements de près de 815 mille euros par rapport au CA 2014. Cette forte progression est le fruit d'un travail d'optimisation du recouvrement programmé et mise en place depuis cette année, en accord avec la DGFIP et en collaboration avec la DDTM.

Taxe Aménagement	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Montants perçus	492 866.00	590 104.00	825 156.62	210 507.15	1 025 154.92
Evolution annuelle	-33.78%	19.73%	39.83%	-74.49%	486.99%

- Du Fonds de Compensation de la TVA. Le Fonds de Compensation de la TVA est le reversement d'une partie de la TVA payée pour des opérations d'investissement. A ce titre 2 559 066.80 € ont été versés par les services de l'Etat. La progression ou la diminution par rapport à l'exercice précédent étant corrélée au cycle des investissements réalisés.

FCTVA perçu	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Montants perçus	2 545 663.86	2 718 075.08	2 967 507.06	3 357 751.34	2 559 066.80

- En 2015, afin de soutenir l'investissement local, la Caisse des Dépôts et Consignations a mis en place un dispositif de préfinancement à taux zéro des attributions prévisionnelles du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) qui sont versées aux collectivités et à leurs établissements publics sur la base de leurs dépenses d'investissement. Calculé à partir des dépenses réelles d'investissement inscrites en 2015 aux comptes du budget primitif et décisions modificatives, ce dispositif a permis à la ville de solliciter un préfinancement à taux zéro de 968 615 €, remboursable sur 2 années, au titre de son attribution prévisionnelle de FCTVA 2016. (Cf. délibération n° 2015/315 en date du 28/09/2015).

A-2. Chapitre 13 : Subventions d'investissements reçues

Ce chapitre, représentant 23.17 % des recettes réelles de la section, atteint 8 678 589.41 €. Au sein de ce chapitre nous pouvons distinguer trois types de recettes :

- L'élément remarquable et principal de la structure du chapitre 13 du budget 2015 est à spécifier. Il s'agit de l'aide exceptionnelle du conseil départemental destinée à alléger les charges financières de la commune.

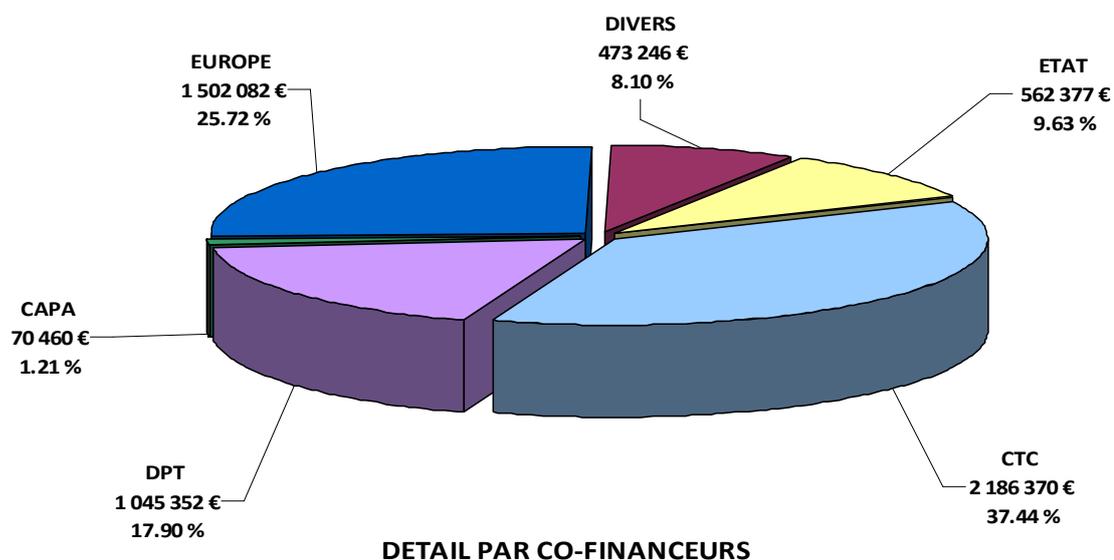
Montants alloués	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Allègement de Capital	2 015 182.32	1 968 647.42	2 019 908.91

▫ Les subventions allouées par nos différents partenaires financiers sur l'exécution des programmes d'investissement. Ainsi 5 839 886 € ont été encaissés et le taux de réalisation atteint les 59.64 %.

CA 2015	TOTAL
Prévisions budgétaires	9 792 460
Subventions encaissées	5 839 886
% des encaissements	59.64 %
restes à recevoir	3 467 811
% des restes à encaisser	35.41 %

La répartition par partenaires financiers des subventions d'équipement est la suivante :

Partenaires	ETAT	CTC	DPT	CAPA	EUROPE	AUTRES
Crédits ouverts	706 743	3 463 513	2 092 142	101 584	2 427 598	1 000 881
Encaissements	562 377	2 186 370	1 045 352	70 460	1 502 082	473 246
% des encaissements	79.57%	63.13%	49.97%	69.36%	61.88%	47.28%
Restes à réaliser	112 714	1 274 008	1 049 373	42 468	870 424	118 825
% des restes à réaliser	15.95%	36.78%	50.16%	41.81%	35.86%	11.87%



▫ Les fonds affectés à l'investissement : ce sont les produits des amendes de police. Pour 2015, la ville a enregistré une recette de 823 521 € en diminution par rapport à l'exercice 2013. Il faut préciser que le montant perçu chaque année n'est pas proportionnel au nombre d'amendes recensés sur le territoire ajaccien. En effet, la loi de finance fixe chaque année le montant du produit rétrocédé aux collectivités territoriales. Cette enveloppe varie d'une année sur l'autre et est ensuite répartie auprès des collectivités bénéficiaires par rapport au nombre total atteint au niveau national.



A-3. Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Afin de financer le programme d'investissement de l'exercice 2015 deux emprunts ont été mobilisés :

☞ Un prêt de 5 000.000 € auprès de la Caisse d'Epargne ; le prêt est souscrit pour une durée de vingt ans sur la base d'un taux variable Euribor 3mois préfixé + marge de 1.60 %. Le déblocage de ce prêt est intervenu le 20 Avril 2015. (Contrat n° A29150DT réf. Ville 00288).

☞ Un prêt de 1 100 000 € auprès de la SFIL; Ce prêt a été obtenu dans le cadre de la renégociation liée au réaménagement de l'emprunt 10002. Sa durée est de 15 ans pour un taux fixe de 3.60 %. Le versement de ce prêt est intervenu le 02 Mai 2015. (Contrat n° MON503414EUR réf. Ville 00289).

Le compte administratif 2015 comporte en dépenses et en recettes d'investissement une inscription de 7 178 005.69 € pour des opérations de refinancement de la dette permettant, pour les années à venir, de réduire la charge financière mais également de supprimer l'exposition au risque.

Les caractéristiques de ce refinancement sont les suivantes :

- Réaménagement de 7 178 005.69 euros vers un taux fixe à 3.60 % sur sa durée résiduelle.
- Refinancement de l'indemnité de remboursement anticipé à hauteur de 8 235 700.00 € sur 11 ans sur un taux fixe à 3.60 %.
- Emprunt de 1 100 000.00 euros pour le financement du programme d'investissement 2015 sur une durée de 15 ans.

L'emprunt réaménagé a les caractéristiques suivantes :

- CRD : 16 513 705.69 € (capital refinancé et indemnités + nouvel emprunt)
- Durée : 15 ans
- Date d'effet : 01/05/2015
- Première échéance : 01/05/2016
- Date de fin : 01/05/2030
- Périodicité : annuelle
- Taux payé : Taux fixe à 3.60%

De même, conformément à la comptabilité M14, l'indemnité de réaménagement de la dette capitalisée doivent faire l'objet d'inscriptions budgétaires équilibrées en recettes et dépenses. Les écritures budgétaires sont reprises dans le tableau ci dessous :

Capital refinancé

Dépenses			Recettes		
Section d'investissement Chapitre 16			Section d'investissement Chapitre 16		
Article 166 Refinancement de la dette	7 178 005.69	Opération réelle	Article 166 Refinancement de la dette	7 178 005.69	Opération réelle

Indemnités de sortie et de refinancement

Dépenses			Recettes		
Section d'investissement			Section d'investissement		
Chap 48 Charges à répartir	8 235 700.00	Opération d'ordre	Chap 16 Emprunts et dettes	8 235 700.00	Opération réelle
Section de fonctionnement			Section de fonctionnement		
Chap 66 Charges financières	8 235 700.00	Opération réelle	Chap 79 Transferts de Charges	8 235 700.00	Opération d'ordre

Ainsi l'amortissement du chapitre 48 se fera chaque année, à partir du budget primitif 2016, pendant la durée du prêt (11 ans), à hauteur de 748 700.00 € jusqu'à apurement total du montant des pénalités recapitalisées.

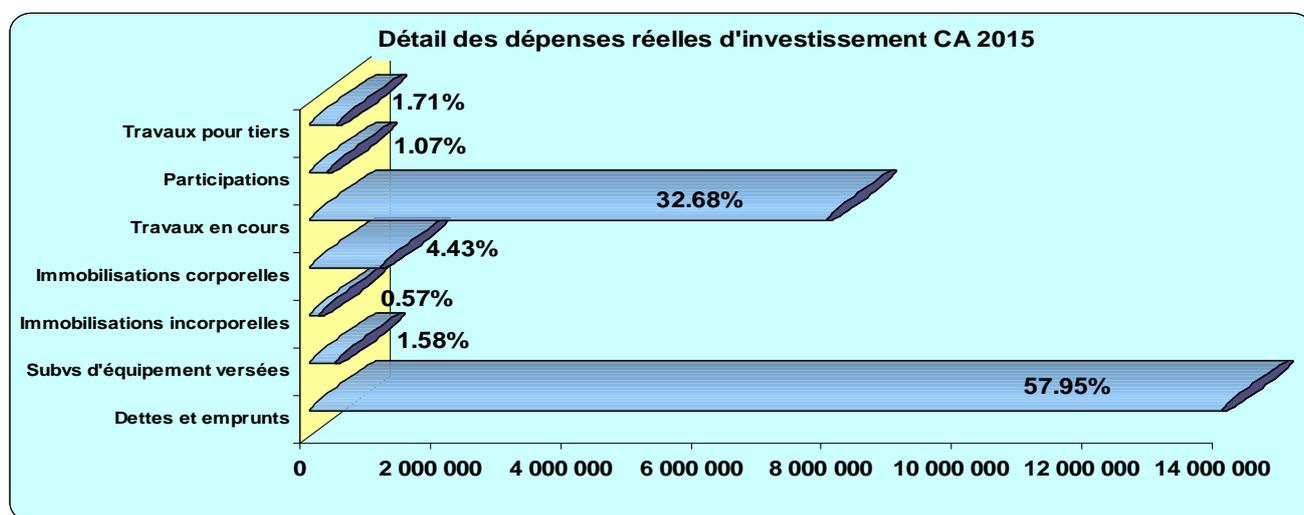
A-4. Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

Ce chapitre totalisant 16 397.82 € et retrace pour l'exercice 2015 les écritures de remboursement des prêts globalisés concernant la Communauté d'Agglomération du pays Ajaccien. Son montant diminue d'année en année suivant le profil d'extinction de cette dette.

B. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 32 521 397.24 € Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 88.01 %.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2015	Réalisations 2015	Restes à Réaliser au 31/12/2015	% réalisé	Part de la section
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	14 074 005.69	14 073 443.65	0.00	99.99	43.27
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	908 912.84	384 544.92	277 105.47	42.31	1.18
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	369 000.00	138 092.79	0.00	37.42	0.42
CHAP 21	Immobilisations corporelles	1 309 197.26	1 076 385.14	218 989.28	82.22	3.31
CHAP 23	Travaux en cours	11 169 100.76	7 936 803.15	3 017 935.44	71.06	24.40
CHAP 26	Participations et créances rattachées	260 000.00	260 000.00	0.00	100.00	0.80
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers et sous mandats	626 197.39	416 427.59	0.00	66.50	1.28
Total des dépenses réelles		28 716 413.94	24 285 697.24	3 514 030.19	84.57	74.68
CHAP 040	Opérations d'ordres	8 235 700.00	8 235 700.00	0.00	100.00	25.32
Total des dépenses		36 952 113.94	32 521 397.24	3 514 030.19	88.01	100.00



DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2013*	CA 2014*	CA 2015*	CA 2015 Principal et Anru **
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	1 272 399	861 846	384 545	489 834
CHAP 204	Subventions équipement versées	443 704	186 374	138 093	138 093
CHAP 21	Immobilisations corporelles	3 395 643	5 415 130	1 076 385	1 119 883
CHAP 23	Travaux en cours	19 932 424	14 528 560	7 936 803	16 905 571
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		25 044 170	20 991 910	9 535 826	18 653 381
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés *	5 721 831	6 275 948	6 895 438	
CHAP 26	Participation et autres immobilisations financières	740	0	260 000	
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	1 334 140	785 022	416 427	
TOTAL DEPENSES REELLES		32 100 140	28 052 880	17 107 691	
CHAP 040	Opérations d'ordres	1 780 000	1 680 000	8 235 700	
TOTAL DEPENSES		33 880 140	29 732 880	25 343 391	

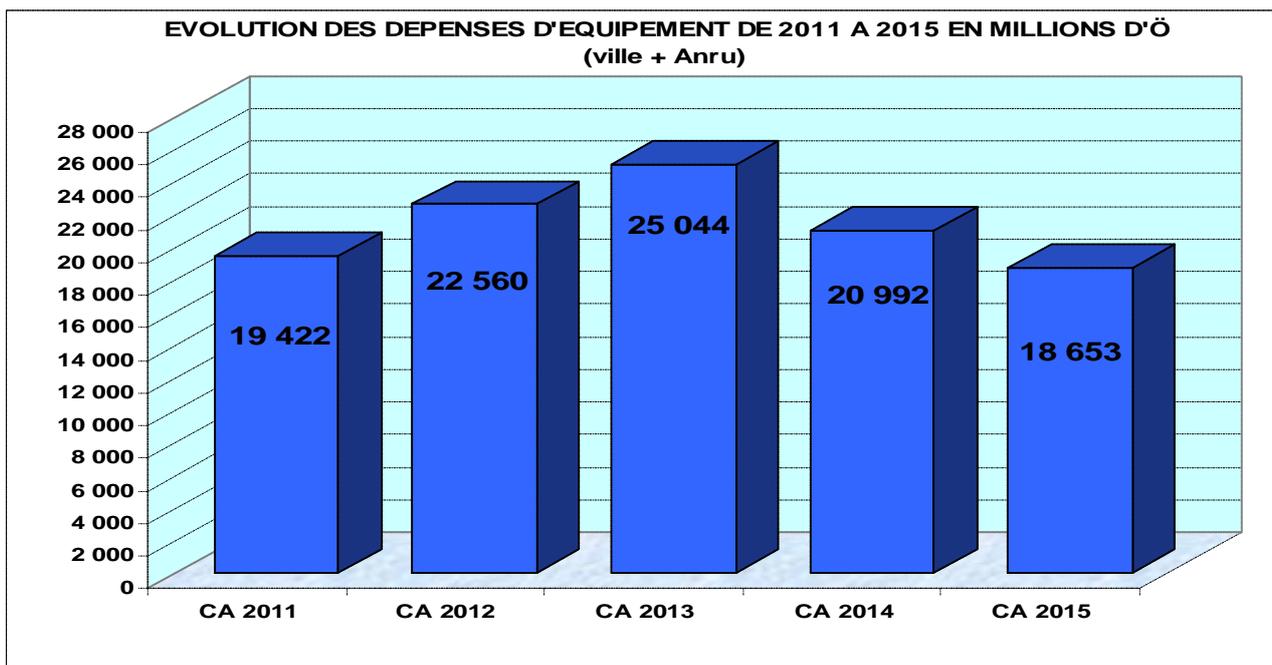
*Ce tableau ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour des montants respectifs de 5.052 M€ - 3.000 M€ - 7.178 M€ en 2013, 2014 et 2015).

****Information importante :** cette année les investissements liés aux opérations ANRU ont été externalisés du Budget principal.

Afin de permettre une meilleure appréciation avec les exercices précédents concernant les dépenses d'équipements il convient de rajouter aux 9 535 826 € investis sur le budget principal les dépenses de travaux et études comptabilisées au sein du budget annexe de l'anru pour un montant global de 9 117 555 €.

Ainsi le total des investissements cumulés (principal + ANRU) s'élève donc à 18 653 381 €.

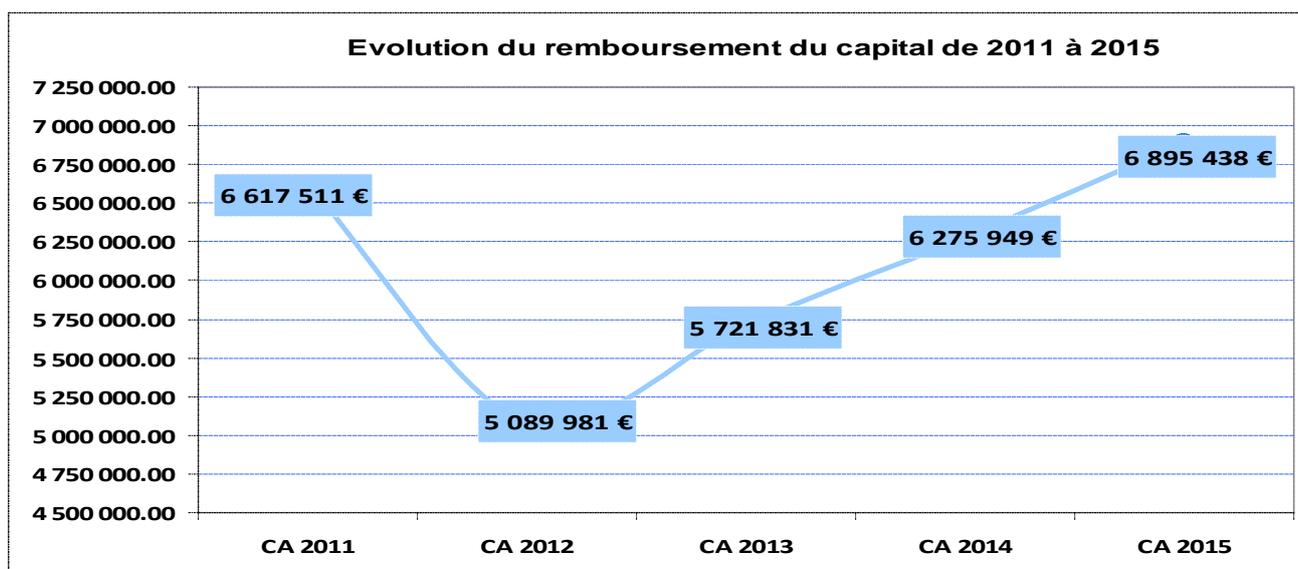
Ce montant est à comparer avec les 20M€/an en moyenne entre 2010 et 2013 qui se sont réalisés en augmentant le recours à l'emprunt et en puisant dans le fond de roulement - contrairement aux exercices 2014 et 2015.



B-1. Les opérations financières : Emprunts et dettes assimilées

Les opérations de dette du compte administratif 2015 retracent :

↳ D'une part les mouvements consacrés aux remboursements du capital des emprunts qui se sont élevés à 6 895 437.96 € et représentent 28.40 % des dépenses réelles de la section d'investissement hors refinancement. Ces remboursements du capital ont évolué ces cinq dernières années de la manière suivante :

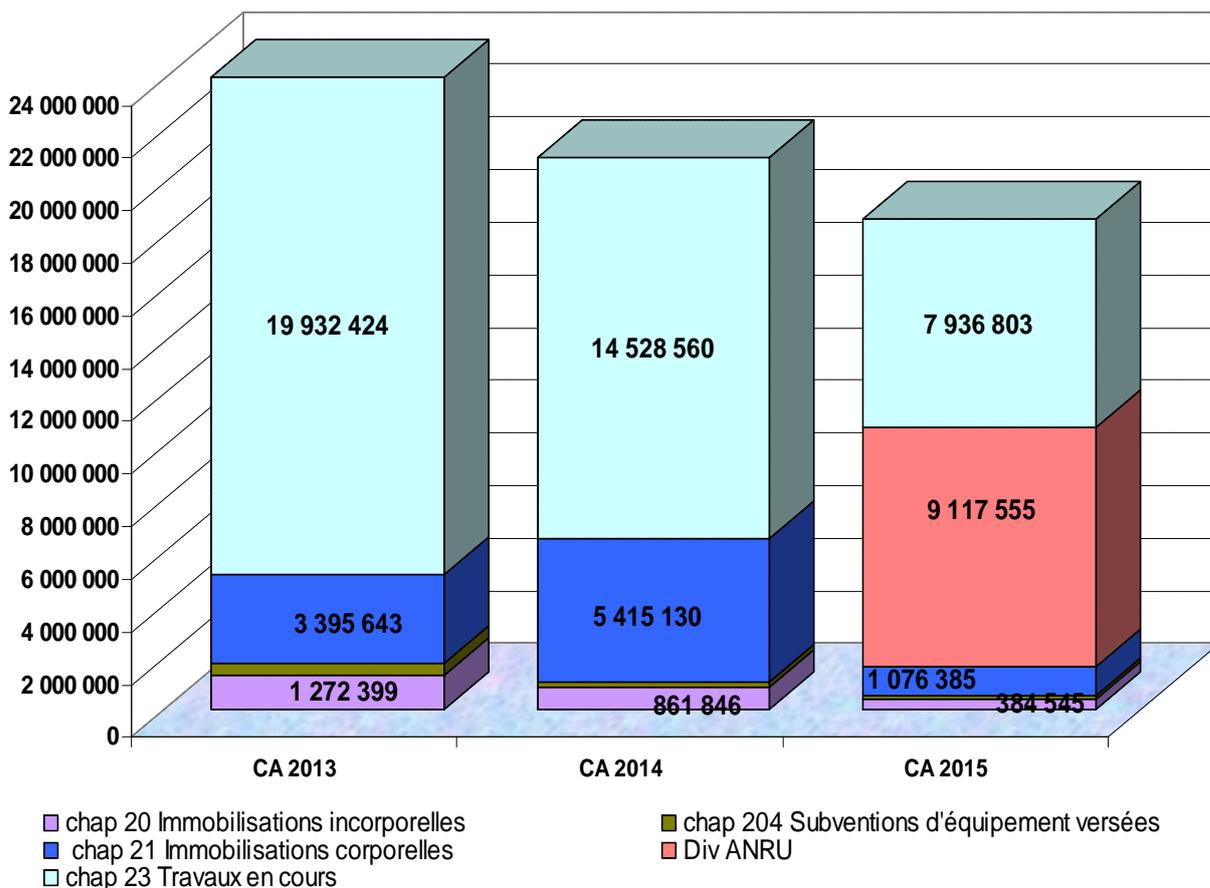


↳ D'autre part en dépenses et en recettes d'investissement une inscription de 7 178 005.69 € pour les opérations de refinancement de la dette permettant de supprimer dans sa totalité l'exposition de la dette de la Ville au risque des marchés financiers. Ce refinancement concerne l'emprunt Dexia indexé sur l'EUR/CHF classé hors charte.

B-2. Les opérations d'équipements :

Les dépenses d'équipement sont globalisées en quatre chapitres distincts selon qu'ils s'agissent d'immobilisations incorporelles (chapitre 20), de subventions d'équipement versées (chapitre 204) d'acquisition de matériels de mobiliers de véhicules (chapitre 21), la construction et l'aménagement de bâtiments ou de travaux (chapitre 23). Pour l'année 2015, elles totalisent 9.536 millions d'euros sur le budget principal et 9. 117 millions sur le budget annexe de l'Anru soit un total de plus de 18.653 millions d'euros représentant une dépense de 278 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 389 €.

EVOLUTION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT DE 2013 à 2015 (ville + anru)



Les tableaux et graphismes suivants ne détaillent uniquement que les opérations d'équipement réalisés dans le cadre du budget principal ; Vous retrouverez dans le détail les opérations liées au renouvellement urbain dans le rapport de présentation consacré au budget annexe de l'ANRU.

Taux de réalisations et moyennes des dépenses d'équipement en million d'€ pour la période 2011 à 2015

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Crédits ouverts	41.730	43.171	35.274	25.721	13.756
Mandats émis	19.422	22.560	25.044	20.992	9.536
% de réalisations	46.54 %	52.26 %	71.00 %	81.61 %	69.32 %
Moyennes	56.60 %			75.47 %	

Les tableaux ci après vous présentent les détails des dépenses d'équipement et leurs taux de réalisations ainsi que les restes à réaliser qui ont été reportés lors du vote du budget primitif 2016.

Ensemble des opérations d'équipement			
Compte Administratif 2015	Opérations équipement globales	Crédits de paiement CP sur AP	Crédits de paiement hors AP
Crédits ouverts	13 756 210.86	5 123 481.96	8 632 728.90
Réalisations	9 535 826.00	4 715 993.73	4 819 832.27
Taux de réalisations	69.32 %	92.06 %	55.83 %
Restes engagés	3 514 030.19	380 126.37	3 133 903.82
Taux de réalisations	25.55 %	7.42 %	36.30 %
Taux Global (réalisations + reports)	94.87 %	99.48 %	92.13 %

Dépenses d'équipement réalisations par chapitres							
Dépenses d'équipement		Crédits ouverts			Réalisations		
Chapitre	Intitulés	AP/CP	hors AP	totaux	AP/CP	hors AP	totaux
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	9 732.70	899 180.14	908 912.84	6 881.76	377 663.16	384 544.92
Chap. 204	Subventions d'équipement	0.00	369 000.00	369 000.00	0.00	138 092.79	138 092.79
Chap. 21	Immobilisations corporelles	21 963.00	1 287 234.26	1 309 197.26	21 962.05	1 054 423.09	1 076 385.14
Chap. 23	Travaux en cours	5 091 786.26	6 077 314.50	11 169 100.76	4 687 149.92	3 249 653.23	7 936 803.15
Totaux		5 123 481.96	8 632 728.90	13 756 210.86	4 715 993.73	4 819 832.27	9 535 826.00

Détail et pourcentage par chapitres budgétaires consommations de crédits et reports								
Dépenses d'équipement		Crédits ouverts	Réalisations					
Chapitre	Intitulés		Mandats émis	%	Reports de Crédits	%	totaux	%
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	908 912.84	384 544.92	42.31	277 105.47	30.49	661 650.39	72.80
Chap. 204	Subventions d'équipement	369 000.00	138 092.79	37.42	0.00	-	138 092.79	37.42
Chap. 21	Immobilisations corporelles	1 309 197.26	1 076 385.14	82.22	218 989.28	16.73	1 295 374.42	98.94
Chap. 23	Travaux en cours	11 169 100.76	7 936 803.15	71.06	3 017 935.44	27.02	10 954 738.59	98.08
Totaux		13 756 210.86	9 535 826.00	69.32	3 514 030.19	25.55	13 049 856.19	94.87

Nous distinguerons dans le détail les investissements réalisés sur autorisations de programme et crédits de paiement des autres réalisations.

➤ **Les Autorisations de Programmes et Crédits de paiements.**

Le tableau ci après récapitule la situation globale de l'ensemble des autorisations de programme et crédits de paiement ouverts au 31 décembre 2015. Les crédits de paiements ouverts en 2015 ont été de 5 123 481.96 euros avec un taux de réalisation de 92.06 %. Soit un total de réalisations de 4 715 993.73 euros.

Détail et situations des crédits de paiement ouverts au cours de l'exercice 2015

Intitulés de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2015	Crédits de paiement réalisés 2015	Restes à financer
Total des inscriptions	44 979 079	- 6 834 941	38 144 138	28 237 203	5 123 482	4 715 994	5 190 940
DEMOLITION COLLEGE FINOSELLO	5 940 000	-	5 940 000	5 290 851	10 000	0	649 149
ETUDES ANRU PROGRAMME CANNES	1 233 408	-	1 233 408	367 523	2 843	0	865 885
ETUDES ANRU PROGRAMME SALINES	1 201 113	-	1 201 113	310 774	6 890	6 882	883 457
MAISON DE QUARTIER DES CANNES	4 322 043	-2 772 771	1 549 272	1 392 923	156 349	156 251	98
AMENAGEMENT MULTI ACCUEIL MEZZAVIA	1 458 970	-	1 458 970	1 302 752	156 217	135 934	20 284
RESEAUX EAUX PLUVIALES CENTRE VILLE	3 251 117	318 983	3 570 100	959 038	2 611 062	2 361 673	249 390
REALISATION TROIS EXUTOIRES	8 183 028	- 4 406 154	3 776 874	2 371 628	1 405 246	1 405 215	31
DEMOLITION DES ECOLES QUARTIERS DES SALINES	3 679 946	-	3 679 946	1 353 286	117 000	116 432	2 210 228
ENROCHEMENT LITTORAL	1 748 715	-	1 748 715	1 601 857	3 883	360	146 498
CONSTRUCTION HALLE DES SPORTS STILETTO	13 346 089	25 000	13 371 089	13 227 097	143 992	73 740	70 252
EXTENSION AILE OMT	614 650	-	614 650	59 474	510 000	459 508	95 668
	Pourcentage des réalisations			74.03 %		12.36 %	13.61 %

Situation globale des autorisations de programme et crédits de paiements au 31 décembre 2015

Totaux globaux Autorisations de programmes	Total cumulé des ouvertures d'AP	Crédits de paiement ouverts 2015	Crédits de paiement réalisés 2015	Restes engagés sur CP 2015		Crédits de paiement antérieurs	Restes à Financer sur AP au 31/12
Solde au 31/12/2015	128 776 490.64	5 123 481.96	4 715 993.73	380 126.37		58 950 862.72	65 109 634.19

Pour ce qui est des opérations non votées en autorisations de programmes, le montant des réalisations en dépense s'établit 4 819 832.27 € pour des crédits ouverts à hauteur de 8 632 728.90 € soit un taux de réalisation de 55.83 %. Le détail par chapitre et nature est détaillé dans les tableaux suivants :

➤ **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles**

Il s'agit des frais d'études effectuées en vue des réalisations d'investissements, et les concessions et droits similaires (brevets, licences, droits). Le montant des dépenses réalisées s'élève à 377 663.16 € pour un taux de réalisation de 42.00 %. Le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
202 – FRAIS ETUDES POUR ELABORATION URBANISME	
Ligne de crédit	Mandaté
FRAIS ETUDES ELABORATION PLU	48 661.97
2031 - FRAIS D'ETUDES	
Ligne de crédit	Mandaté
FRAIS ETUDES TECHNIQUE ANRU	42 474.96
FRAIS D'ETUDES SUR HYDRAULIQUES SCHEMA DIRECTEUR	73 093.20
FRAIS D'ETUDES RESTAURATION CHAPELLE ST JOSEPH	17 789.90
FRAIS D'EUDES RESTAURATION EGLISE ST ERASME	15 482.21
FRAIS D'ETUDES MUSEE NAPOLEONIEN HDV	25 571.88
FRAIS D'ETUDES LEVEES TOPOGRAPHIQUES GEOTECHNIQUES	21 066.23
FRAIS D'ETUDES FONDS DE BAIE	1 818.70
FRAIS D'ETUDES EXTENSION CIMETIERE ST ANTOINE ALLEE T	45 075.10
FRAIS D'ETUDES TCSP	30 150.05
2051 - CONCESSIONS DROIT BREVETS LICENCES	
Ligne de crédit	Mandaté
ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES	56 478.96

➤ **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées**

Le chapitre 204 retrace les subventions d'équipements versées, le montant réalisé pour 2015 s'élève à 138 092.79 € pour un taux de réalisation de 37.42 %; le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
204172 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
Ligne de crédit	Mandaté
SUBVT VEHICULE DON D'ORGANE HOPITAL AJACCIO	8 600.00
2042 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
Ligne de crédit	Mandaté
AIDE AU BATI LOGEMENT ANCIEN	74 184.96
AIDE AU BATI ASCENCEURS	7 623.00
SUBVT D'EQUIPEMENT CINEMA	25 000.00
SUBVT D'EQUIPEMENT EGLISE DU LORETTO	4 400.00
PROGRAMME OPAH-RU	18 284.83

➤ **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

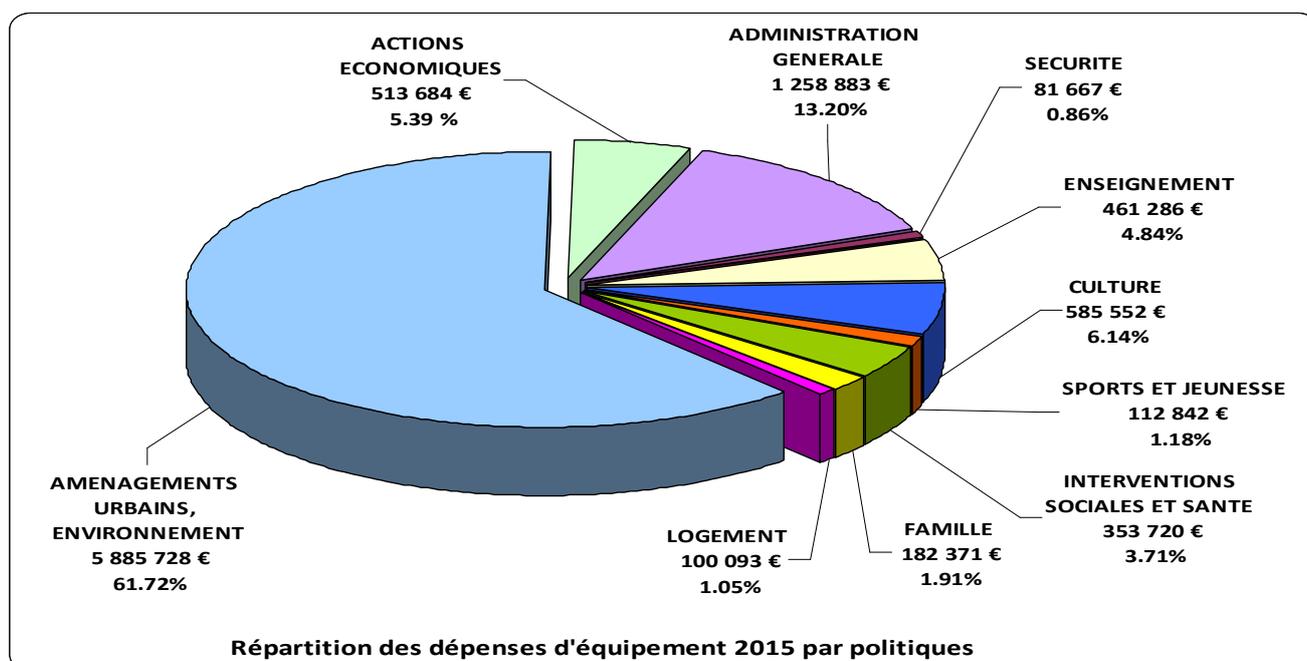
Le chapitre 21 retrace les dépenses en immobilisations corporelles, le montant réalisé de l'exercice 2015 s'élève à 1 054 423.09 € pour un taux de réalisation de 81.91 % et pour lequel les dépenses sont décrites ci-après :

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2118 – ACQUISITION TERRAINS	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITIONS FONCIERES POUR VOIRIE	4 235.57
21568 - AUTRE MATERIEL INCENDIE ET SECURITE	
Ligne de crédit	Mandaté
OUTILLAGE D'INCENDIE ET EXTINCTEURS	1 743.14
21578 - AUTRES MATERIELS	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	47 844.70
MOBILIER URBAIN ET DE VOIRIE	48 963.86
2158 - INSTALLATIONS, MAT & OUTIL TECHNIQUES ET AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ADMINISTRATION GENERALE ET DIVERS	2 545.29
MATERIEL TECHNIQUE HALLE AUX POISSONS	5 052.00
MATERIEL SERVICE HALLES ET MARCHES ET MARCHES DE NOEL	31 800.00
MATERIEL RESTAURANTS SCOLAIRES	31 816.62
MATERIEL ECLAIRAGE PUBLIC ILLUMINATIONS NOËL	134 935.80
MATERIEL SERVICE FESTIVITES - ELECTIONS	22 840.20
MATERIEL ET OUTILLAGE GYMNASSES, STADES ET PISCINES	2 877.74
MATERIEL CRECHES ET PETITE ENFANCE	18 191.01
MATERIEL SERVICE JEUNESSE	4 448.53
MATERIEL ET INSTALLATION TECHNIQUE U PALATINU	7 983.05
MATERIEL MNS ET SECURITE DES PLAGES	12 607.05
MATERIEL ET OUTILLAGE MAISONS DE QUARTIERS	92 283.19
MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES CTM ET GARAGE	50 020.61
2182 – MATERIEL DE TRANSPORT	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION DE VEHICULES ET MATERIEL DE TRANSPORT	106 330.73
2183 – MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL CENTRE VISIO CONFERENCE	103 060.12
MATERIEL DE VIDEO SURVEILLANCE	21 050.39
MATERIELS INFORMATIQUES	169 851.18
2184 - MOBILIER ET MATERIEL	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER CTM ET BATIMENTS COMMUNAUX	1 107.59
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	94 346.13
MOBILIER SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	29 259.15
2188 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL DIVERS SITES BILINGUES ET DIVERS JEUNESSE	9 229.44

➤ **Chapitre 23 : Travaux en cours**

Le montant des travaux effectués au chapitre 23 s'élève hors autorisations de programmes à 3 249 653.23 € pour un taux de réalisation de 53.48 %. Le détail des dépenses du chapitre 23 figurent au tableau ci-après :

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313 - IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	
Ligne de crédit	Mandaté
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET HOTEL DE VILLE	391 101.74
TRAVAUX BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	48 864.63
TRAVAUX RESTURANTS SCOLAIRES	14 420.08
TRAVAUX CRECHES	27 788.02
TRAVAUX CONFORMITE BATIMENTS SCOLAIRES	250 741.26
TRAVAUX MUSEE FESCH	53 882.71
TRAVAUX SAINT ERASME	275 179.83
TRAVAUX AIRE ACCEUIL GENS DU VOYAGE	38 270.75
TRAVAUX BATIMENTS SPORTIFS ET STADES	15 213.44
2315 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OUTILLAGE	
Ligne de crédit	Mandaté
INSTALLATION FIBRE OPTIQUE ET VIDEO SURVEILLANCE	68 062.16
AMENAGEMENT BATIMENTS COMMUNAUX	122 490.64
AMENAGEMENT DIVERS CIMETIERES	18 272.79
TRAVAUX URGENCE AMENAGEMENT CONFINA II	11 379.48
AMENAGEMENT BASSIN DE RETENTION ET EAUX PLUVIALES	19 522.36
PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES	91 989.00
AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT, PLAGES, ESPACES NATURELS	33 151.80
TRAVAUX DIVERS PROGRAMME ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX	32 328.88
TRAVAUX DE RACCORDEMENT POTEAUX INCENDIE	17 768.41
INSTALLATIONS TECHNIQUES EQUIPEMENTS SPORTIFS	8 579.24
TRAVAUX PROGRAMMES VOIRIE	388 101.58
TRAVAUX CHEMIN DE BIANCARELLO	56 284.25
TRAVAUX TRAVERSEE DE MEZZAVIA	255 428.72
TRAVAUX VOIRIE TCSP	47 053.34
TRAVAUX URGENCE EFFONDREMENTS CHAUSSEES ET AUTRE	66 175.12
AMENAGEMENT VOIRIE CAMPINCHI	647 279.65
INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES	57 504.10
2316 – IMMOBILISATIONS RESTAURATION OEUVRES D ART	
Ligne de crédit	Mandaté
RESTAURATION D'ŒUVRES MUSEE FESCH	134 862.73
238 – ACOMPTE ET AVANCE VERSEE POUR AQCT IMMOBILISATIONS	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQT MINIBUS MAISON DE QUARTIER DES CANNES	57 956.52



B-3. Chapitres 45 et 48: Travaux pour le compte de tiers et sous mandats

Ces chapitres enregistrent les dépenses suivantes :

❖ Au compte 4541, les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défallants. Les sommes ainsi avancées seront recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement.

DEPENSES art 4541			RECETTES art 4542		
Crédits ouverts	Réalisations	Reports	Crédits ouverts	Réalisations	Reports
200 000.00	1 200.000	0.00	200 000.00	21 053.60	0.00

❖ Au compte 4581 figurent les opérations d'investissement sous mandat. Les sommes payées sont recouvrées par le biais du compte 4582 en recettes d'investissement. Ces opérations comptabilisées concernent des opérations d'investissement effectuées pour le compte de la CAPA et du CNFPT.

Intitulés des Opérations sous mandats	DEPENSES art 4581			RECETTES art 4582		
	Crédits ouverts	Réalisations	Reports	Crédits ouverts	Réalisations	Reports
CAPA	486.37	0.00	0.00	45 591.90	60 631.96	0.00
MO réseaux Campinchi	486.37	0.00	0.00	0.00	15 040.06	0.00
MO réseaux OGS Parata	0.00	0.00	0.00	45 591.90	45 591.90	0.00
CNFPT	10 398.81	10 398.24	0.00	10 398.81	10 398.24	0.00
MO parking du CNFPT	10 398.81	10 398.24	0.00	10 398.81	10 398.24	0.00
DEPARTEMENT	415 312.21	404 829.35	0.00	415 312.21	0.00	404 829.35
Aménagement Bd Sampiero	415 312.21	404 829.35	0.00	415 312.21	0.00	404 829.35
TOTAUX	426 197.39	415 227.59	0.00	471 302.92	71 030.20	404 829.35

5) LA GESTION DE LA DETTE

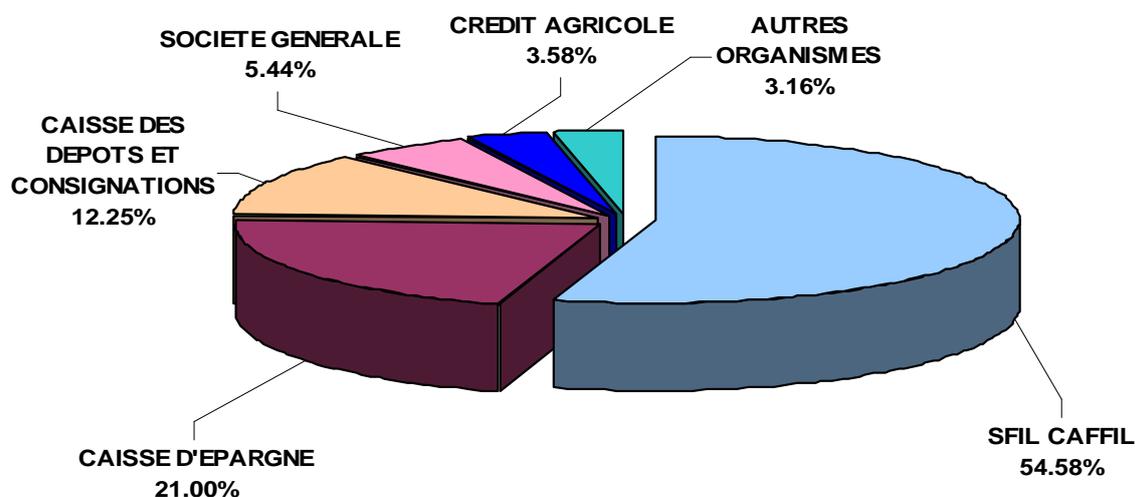
Nous avons, au 31 Décembre 2015, 32 emprunts en cours répartis entre 7 établissements bancaires. L'encours total est de 78 230 170.32 € en progression de 10.51 % par rapport au 01 Janvier 2015.

Malgré les opérations de refinancements, le ratio « encours de la dette par habitant » est relativement stable et reste encore inférieur à la moyenne de la strate.

Encours dette/hab.	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Ajaccio	998 €	1 004 €	1 048 €	1 049 €	1 167 €
Moyenne de la strate	1 183 €	1 213 €	1 238 €	1 282 €	1 493 €

Le détail par organismes bancaires est le suivant :

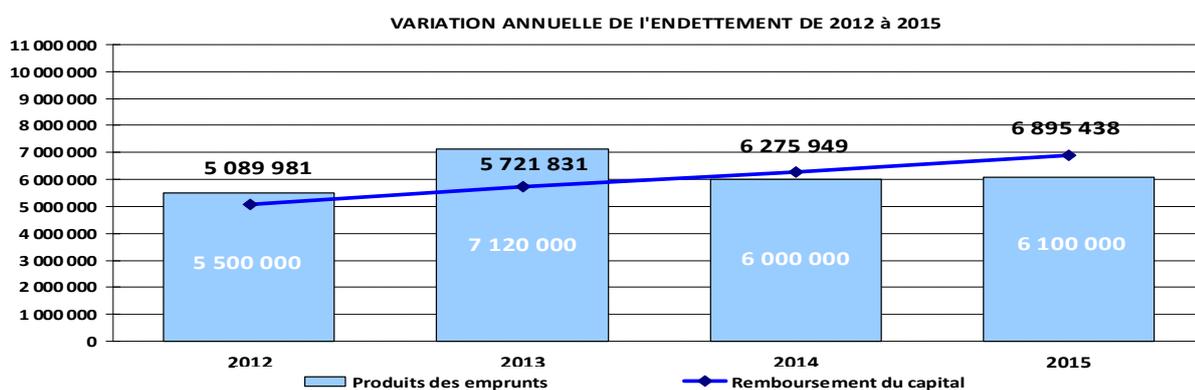
Organismes Prêteurs	Montants empruntés	Capital restant dû au 31/12/2015	Nombre d'emprunts
 Crédit Foncier	253 285.66	73 177.90	1
 Dexia CL	3 000 000.00	2 400 000.00	1
 Crédit Agricole	6 000 000.00	2 800 000.00	1
 Société Générale	9 600 000.00	4 252 600.34	3
 Caisse des Dépôts	14 729 220.00	9 579 772.57	8
 Caisse Epargne	21 557 673.73	16 425 110.32	7
 Sfil-Caffil	49 550 201.82	42 699 509.19	11
TOTAL	104 690 381.21	78 230 170.32	32



DETAIL PAR ORGANISMES PRETEURS

L'évolution du capital restant dû est le suivant depuis 2012 :

Evolution du CRD	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Encours au 01/01	65 797 670	66 207 689	69 385 858	70 789 909
Remboursement du capital	5 089 981	5 721 831	6 275 949	6 895 438
Produits des emprunts	5 500 000	7 120 000	6 000 000	6 100 000
Refinancements	-	1 780 000	1 680 000	8 235 700
Encours réel au 31/12	66 207 689	69 385 858	70 789 909	78 230 171
Évolution global en euros	+ 410 019	+ 3 178 169	+ 1 404 051	+ 7 440 262
Calcul de l'évolution du CRD hors refinancement	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Encours de dette au 31/12 hors différents refinancements	66 207 689	67 605 858	67 329 909	66 534 471
Évolution global en euros hors refinancement	+ 410 019	+ 1 398 169	- 275 949	-795 438



La synthèse de la dette au 31 Décembre 2015 est la suivante :

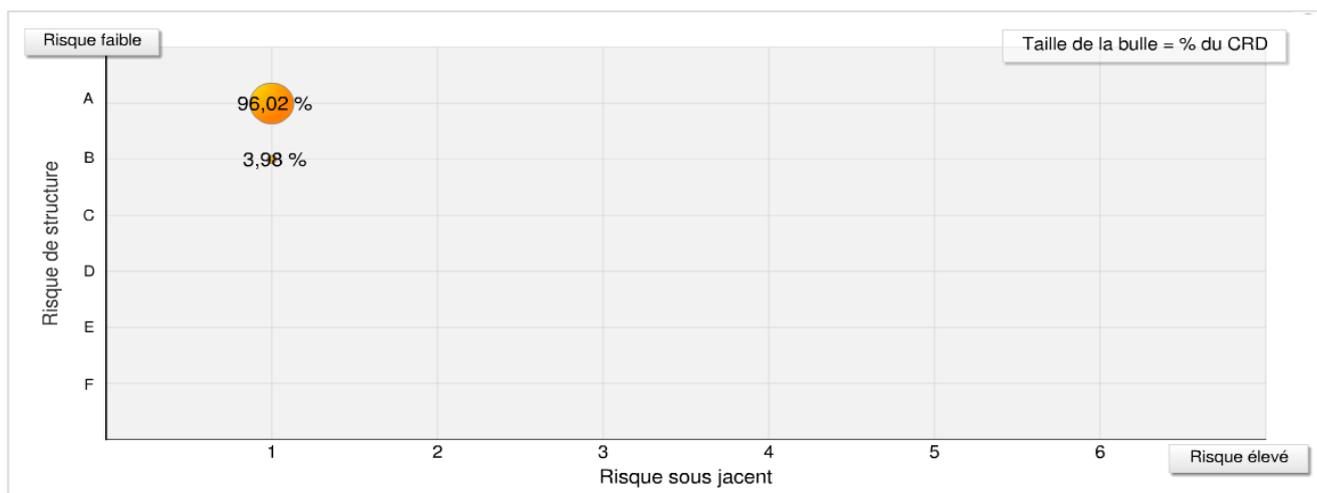
Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
78 230 170.32 €	3.56 %	11 ans et 04 mois	06 ans

L'analyse par type de taux au 31 décembre fait ressortir pour l'ensemble des emprunts un taux moyen payé de 3.56 % avec un minimum de 1.41 % sur les emprunts indexés sur le livret A.

Type de taux	Encours	% d'exposition	Taux moyen	Classification
Fixe	64 010 147.07 €	81.82 %	3.88 %	A-1
Variable	4 893 692.82 €	6.26 %	1.63 %	A-1
Livret A	6 214 239.18 €	7.94 %	1.41 %	A-1
Barrière	3 112 091.25 €	3.98 %	4.17 %	B-1
Barrière avec multiplicateur	0 €	0.00 %	-	4-E
Change	0 €	0.00 %	-	6-F
Ensemble des risques	78 230 170.32 €	100.00 %	3.56 %	

La charte de bonne conduite vise à régir les rapports mutuels entre les collectivités locales et les établissements bancaires. Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques. Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques afin de permettre une classification des produits bancaires proposés. Cette classification retient deux dimensions à savoir le risque associé à l'indice allant de 1 à 6 et le risque lié à la structure classé de A à E.

Structures	1	2	3	4	5	6
Indice sous jacent	Indices en euros	Indices inflations françaises ou zone euro	Ecart Indices zone euros	Indices hors zones euros	Ecart Indices hors zone euros	Autres indices
(A) taux fixe simple	75 118 079 € 96.02 %					
(B) barrière simple	3 112 091 € 3.98 %					
(C) option d'échange						
(D) multiplicateur jusqu'à 3						
(E) multiplicateur jusqu'à 5						
(F) autres types de structures						

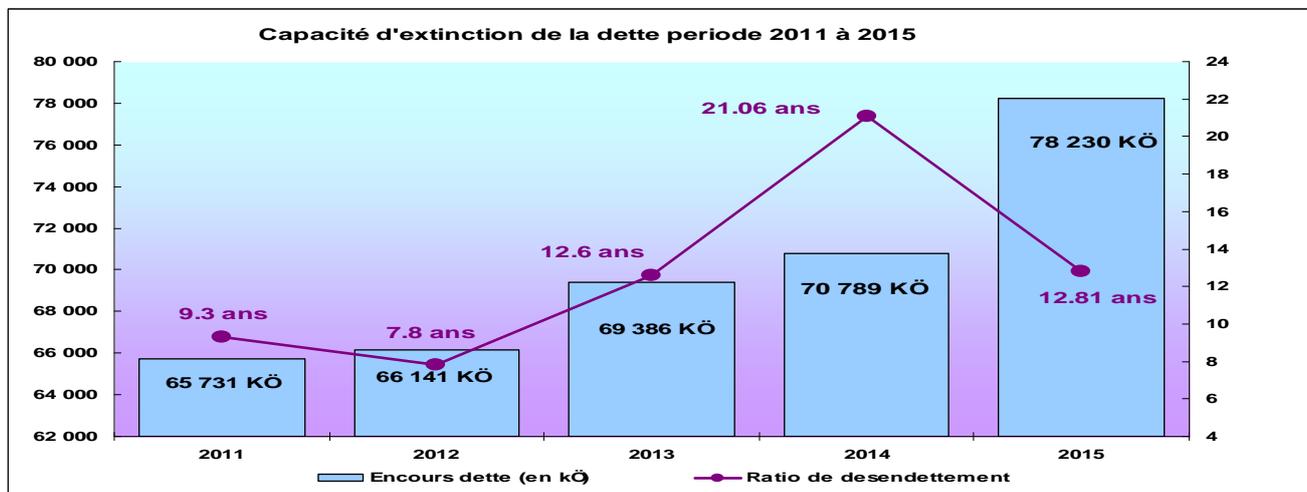


Pour 2015, le montant des flux de la dette a été de 9 555 741.02 € et sa répartition est la suivante :

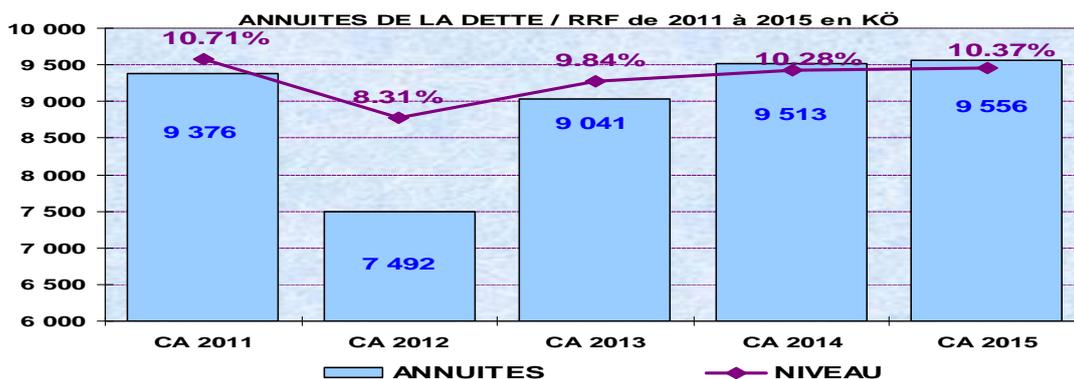
Montant du capital remboursé : 6 895 437.96 € Montant des intérêts payés : 2 660 303.06 €

Récapitulation par établissement prêteur	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
		Intérêts	Capital
CAISSE D'EPARGNE	2 014 261.67	510 159.63	1 504 102.04
CAISSE DES DEPOTS	1 295 610.83	275 573.05	1 020 037.78
CREDIT AGRICOLE	525 760.00	125 760.00	400 000.00
CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 207.32	3 678.00	16 529.32
DEXIA CL	300 699.44	100 699.44	200 000.00
SFIL CAFFIL	4 579 709.68	1 478 547.06	3 101 162.62
SOCIETE GENERALE	819 492.08	165 885.88	653 606.20
TOTAL	9 555 741.02	2 660 303.06	6 895 437.96

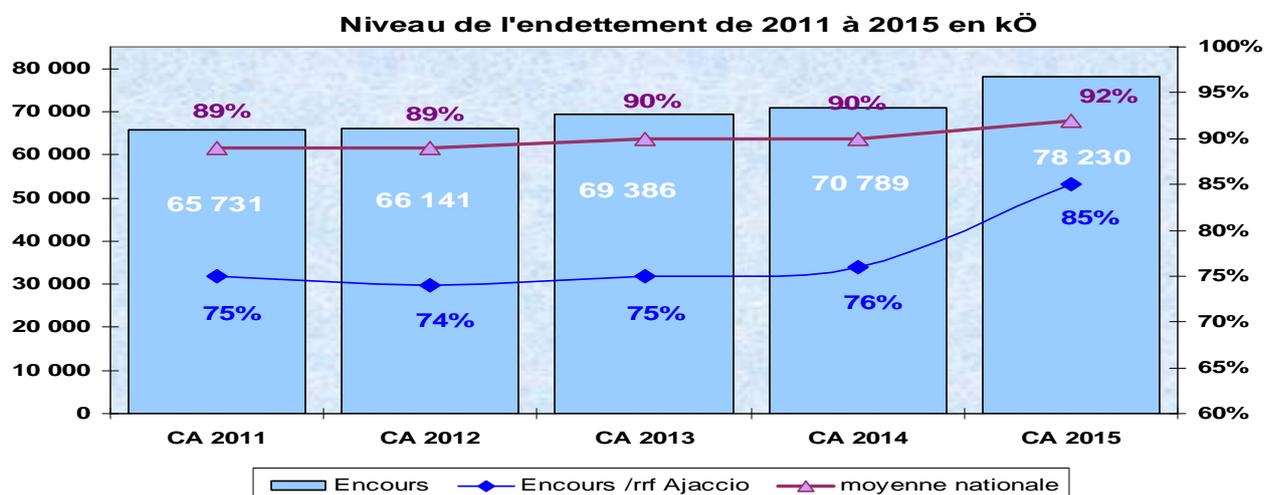
La capacité de désendettement de la commune désigne le nombre d'années qu'il faudrait à la ville pour éteindre sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Si nous tenons compte des écritures exceptionnelles liées au refinancement de l'emprunt indexé sur l'euro/CHF, il nous est impossible de calculer le niveau de ce ratio puisque l'épargne brute est négative d'où un nombre d'années négatif ; Hors refinancement le ratio de désendettement ressort à 13 années légèrement supérieur au seuil d'alerte communément admis de 12 ans pour les communes de même strate.



Quant au niveau relatif de l'annuité de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, le ratio ressort à 10.37 % au niveau de celui de la moyenne nationale constatée.



Le niveau du ratio « Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement » ressort à près de 85 %. Malgré le refinancement, ce ratio reste très inférieur à celui de la moyenne nationale constaté fin 2015 (92 %) pour la strate des communes de 50 à 100.000 habitants.



6) LES OPERATIONS D'ORDRE

Le tableau suivant retrace les écritures d'ordre entre les sections du Compte Administratif 2015.

Dépenses de fonctionnement			Compte Administratif	Recettes d'investissement		
Chap.	Art	Intitulés	Montants	Chap.	Art	Intitulés
67	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	687 556.11	040	21131	Autres bâtiments
042	6811	Dotations aux amortissements des Immobilisations	2 455 236.20	040	28...	Amortissements des immobilisations
	6862	Dotations aux amortissements des charges financières	334 338.40		4817	Amortissements des charges financières
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			3 477 130.71	Total des recettes d'ordre d'investissement		

Dépenses d'investissement			Compte Administratif	Recettes de fonctionnement		
Chap.	Art	Intitulés	Montants	Chap.	Art	Intitulés
040	4817	Charges financières transférées à étaler	8 235 700.00	042	796	Transfert de charges financières
Total des dépenses d'ordre d'investissement			8 235 700.00	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		

Le chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre section » totalise 3 477 130.71 € en recettes d'investissement ; nous retrouvons la contrepartie comptable au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement pour le même total.

Ces opérations comprennent :

- L'amortissement des biens d'équipement pour 2 455 236.20 €
- Les charges financières à répartir sur plusieurs exercices pour 334 338.40 €
- Les cessions d'immobilisations et de bâtiments pour 687 556.11 €

Le chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre section » totalise 8 235 700 € en dépenses d'investissement ; nous retrouvons la contrepartie comptable au chapitre 042 en recettes de fonctionnement pour le même total. Cette opération retrace les écritures de transfert de charges financières suite au refinancement de la dette.

7) LES RATIOS OBLIGATOIRES

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R. (hors refinancement*).

Les ratios 4, 5 et 10 sont recalculés en intégrant les opérations d'équipement du budget annexe Anru.

	RATIOS	CA 2015	Moyenne nationale de la strate **
Ratio 1	Mesure du service rendu Dépenses réelles de fonctionnement*/population	1 284 €	1 403 €
Ratio 2	Poids de la fiscalité Produits des impositions directes/population	466 €	646 €
Ratio 3	Taille financière Recettes réelles de fonctionnement/population	1 375 €	1 624 €
Ratio 4	Effort et niveau d'équipement Dépenses d'équipement brut/population	142 €	389 €
Ratio 4 bis	Effort et niveau d'équipement (Ville + Anru) Dépenses d'équipement brut/population	278 €	389 €
Ratio 5	Niveau d'endettement Encours de la dette/population	1 159 €	1 493 €
Ratio 5 bis	Niveau d'endettement Encours de la dette (ville+ anru)/population	1 217 €	1 493 €
Ratio 6	Dotation globale de fonctionnement DGF/population	218 €	309 €
Ratio 7	Poids du personnel Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement*	69.38 %	56.90 %
Ratio 8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal Produit des impositions directe/potentiel fiscal	83.02 %	Nc.
Ratio 9	Mesure de l'épargne nette Dépenses réelles de fonctionnement* et amortissement du capital de la dette/recettes réelles de fonctionnement	100.86 %	95.60 %
Ratio 10	Taux d'investissement Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	10.35 %	23.90 %
Ratio 10 bis	Taux d'investissement (ville+anru) Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	20.24 %	23.90 %
Ratio 11	Poids de la dette Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	84.90 %	91.90 %

**Source : les collectivités locales en chiffres 2015

Ratios 1 à 7 : Les comptes des communes : site finances.gouv.fr

Strate : communes de 50 000 à 100 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

Ratios 9 à 11 : Site internet : www.collectivites-locales.gouv.fr/ chapitre 4 « les ratios financiers obligatoires du secteur communal » chapitre 4 les principaux ratios financiers des communes par strate de population.

Nb hab : 67 507 (2015).

Les ratios suivants ont été recalculés sans l'impact du refinancement sur l'encours de dette :

	RATIOS modifiés hors refinancement 2015	CA 2015	Moyenne nationale de la strate **
Ratio 5	Niveau d'endettement Encours de la dette (ville+ anru)/population	1 043 €	1 493 €
Ratio 11	Poids de la dette Encours de la dette (ville + anru)/recettes réelles de fonctionnement	76.46 %	91,90%